Air Liquide

Avancer

vers un avenir durable

Rapport de Développement Durable **Air Liquide** 2022

1	Message du Directeur Général
2	Air Liquide en bref
4	Le modèle Air Liquide
6	Notre cadre stratégique
8	Conversation avec Fabienne Lecorvaisier
10	Synthèse des résultats 2022
12	Environnement
18	Santé
22	Pour tous
28	Notation extra-financière
29	Rapport détaillé

MESSAGE DU
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Avancer vers un avenir durable

Inventer un avenir durable : voici ce qui nous a toujours poussés à innover pour nos clients, nos patients et nos collaborateurs. En tant que grande entreprise, il est de notre responsabilité d'agir concrètement pour relever les défis environnementaux et sociétaux auxquels nous sommes tous confrontés, en particulier dans un contexte de profonde transformation et d'incertitudes. De l'urgence climatique à la transformation de la santé, en passant par la création d'une société plus inclusive, nos parties prenantes attendent de nous que nous agissions, avec des mesures fortes, qui ont un réel impact. C'est la mission que nos collaborateurs se sont fixée, le sens de toutes nos actions.

Avec nos molécules et nos technologies, nous proposons des solutions qui ont une réelle utilité. Pour l'environnement, nous agissons maintenant en développant et en offrant à nos clients une large gamme de solutions efficaces et à faible émission de carbone : hydrogène, captage du CO_2, biométhane, etc. Et nous intensifions nos efforts dans ce domaine en investissant massivement dans ces technologies. Au-delà de la lutte contre le changement climatique, nous nous engageons pleinement pour une bonne gestion de l'eau et la préservation de la biodiversité. Dans la santé, nous agissons également en contribuant, aux côtés des professionnels de santé, à la transformation du secteur dans l'intérêt des patients et pour la pérennité des systèmes de santé. Tout cela est possible grâce au travail effectué avec l'ensemble de nos parties prenantes. Chaque collaboration est précieuse et nous aide à aller de l'avant, jour après jour : car si nous progressons, nous gardons aussi pleinement conscience du chemin qu'il reste à parcourir pour atteindre l'ensemble de nos objectifs.

Le Développement Durable est devenu un élément essentiel de notre permis d'opérer et un prérequis à toute initiative de développement.

Mais plus important encore, c'est désormais une profonde conviction qui inspire et engage l'ensemble de nos 67 100 collaborateurs dans le monde entier. En combinant performances financière et extra-financière dans son plan stratégique ADVANCE, Air Liquide ouvre un nouveau chapitre de son histoire. Avec cette feuille de route claire, nous agissons pour un avenir durable. Notre détermination est entière : grâce à l'énergie et l'engagement de nos équipes et au soutien de nos actionnaires, je suis confiant dans notre capacité à avancer ensemble et progresser au bénéfice de tous.

François Jackow
Directeur Général

Avancer aujourd'hui, pour un *avenir durable*

Nos chiffres clés

Air Liquide, un leader mondial

~67 100
collaborateurs

29,9 Mds€
de Ventes

73
pays dans lesquels nous opérons

Plus de
3,9 M
de clients et patients

~50 %
des décisions d'investissements industriels consacrées à la transition énergétique

350
brevets déposés en 2022

Nos activités

Gaz, technologies et services pour l'industrie et la santé

Grande Industrie
Gaz industriels fournis en grandes quantités à l'industrie lourde dans le cadre de contrats à long terme.

Industriel Marchand
Gaz industriels fournis en petites et moyennes quantités, applications techniques, petits équipements et services pour une grande diversité de clients industriels.

Électronique
Gaz ultra-purs en grandes quantités et conception de nouvelles molécules.

Santé
Gaz médicaux, produits et services pour accompagner les patients et les professionnels de santé depuis l'hôpital jusqu'au domicile.

Marchés Globaux & Technologies
Molécules, équipements et services pour les marchés de la transition énergétique et de la *deep tech*.

Ingénierie & Construction
Conception et construction d'usines et d'équipements pour la production de gaz industriels.

Avancer

Nos solutions et nos technologies sont essentielles pour faire face à certains grands enjeux, en particulier celui du changement climatique. Comprendre les opportunités qui s'offrent à nous, mais aussi les défis auxquels nous sommes confrontés, est essentiel pour nous assurer que nous agissons de manière responsable sur le long terme, que nous atteignons nos objectifs et contribuons positivement à la société.

Décarboner nos propres actifs

Notre objectif est d'atteindre une neutralité carbone d'ici 2050. Pour y parvenir, nous avons des objectifs précis : déployer de nouvelles technologies plus efficaces et des modes de production décarbonés, consommer davantage d'énergie renouvelable, investir dans des projets de captage de CO_2.

Fournir à nos clients des produits bas carbone pour leurs procédés actuels

Nous collaborons avec nos clients pour trouver des solutions susceptibles de réduire leur empreinte CO_2, notamment en fournissant des gaz bas carbone ou décarbonés à destination de leurs procédés existants.

Fournir des solutions techniques pour transformer les procédés de nos clients

Nos solutions offrent de nombreuses possibilités de transformer radicalement la manière dont nos clients industriels produisent, afin de fabriquer le même produit final, mais avec une empreinte CO_2 considérablement réduite. Lorsqu'aucune alternative existe, pour les secteurs dont les émissions sont difficiles à réduire comme celui du ciment, nous pouvons capter les émissions de CO_2 et trouver des partenaires pour les séquestrer. Cela permet à nos clients d'atteindre leurs propres objectifs de Développement Durable.

Mener le développement de l'écosystème hydrogène

L'hydrogène a un rôle crucial à jouer dans le mix énergétique d'une société sans carbone. Nous voyons d'énormes opportunités liées à l'utilisation de l'hydrogène pour décarboner les industries et les transports.

Façonner la santé de demain

En tant qu'acteur majeur dans la prestation de santé à domicile et la fourniture d'oxygène médical à destination des patients et prestataires de santé, nous voulons améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec des maladies chroniques et faciliter l'accès à l'oxygène médical là où cela est nécessaire.

Les enjeux

La transition énergétique et environnementale, la transformation de la santé et les progrès technologiques entraînent de nombreux challenges pour notre monde. Dans l'industrie, nous avons identifié : la disponibilité de nouvelles technologies, l'accès aux énergies renouvelables, les incertitudes liées à des investissements dans des projets inédits ou l'évolution des cadres réglementaires. Dans le domaine de la santé, l'engagement de toutes les parties prenantes sera un facteur clé de réussite. Chez Air Liquide, nous sommes convaincus que des solutions existent et nous sommes déterminés à aller de l'avant dans un esprit de collaboration.

Créer de la **valeur sur le long terme** pour toutes *nos parties prenantes*

Un modèle unique fondé sur

Une vision de long terme et une stratégie claire, qui associent performances financière et extra-financière

L'excellence opérationnelle et l'optimisation des chaînes de production et de distribution

Une grande diversité de clients et d'applications

Une implantation mondiale et des activités locales proches de nos clients

Des contrats à long terme, indexés sur les prix de l'énergie, et gages de visibilité financière

Une très forte capacité d'innovation, dans une économie ouverte avec une forte implication dans les marchés d'avenir

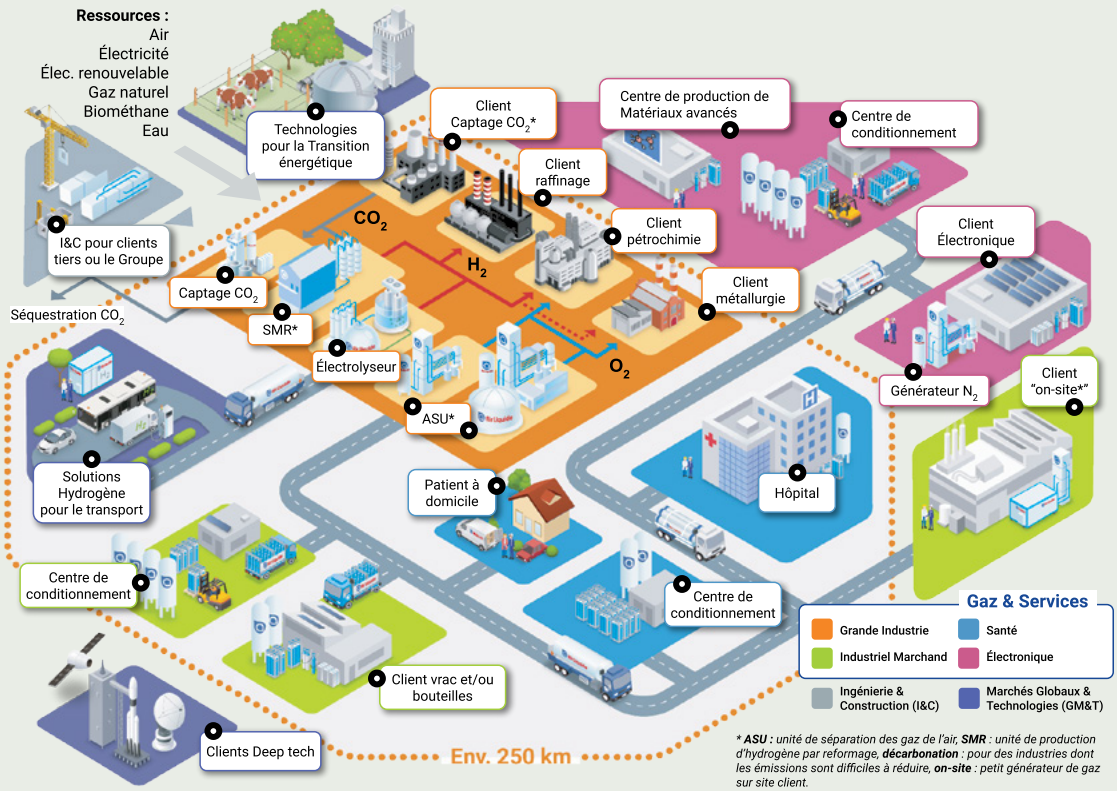

** **ASU** : unité de séparation des gaz de l'air, **SMR** : unité de production d'hydrogène par reformage, **décarbonation** : pour des industries dont les émissions sont difficiles à réduire, **on-site** : petit générateur de gaz sur site client.*

Avancer pour nos parties prenantes

Agir de manière responsable et être utile à tous n'est possible qu'avec la confiance que nous accordent nos collaborateurs, nos clients et nos patients, nos Actionnaires, nos fournisseurs et toutes les parties prenantes avec lesquelles nous entretenons une relation fondée sur le dialogue, la responsabilité et la transparence. C'est en forgeant de tels liens et en favorisant des échanges inclusifs que nous pouvons contribuer à un monde plus durable.

Pour tous

La sécurité est un prérequis à toutes nos activités et fait partie de notre ADN. Notre ambition « Zéro accident » concerne toutes nos parties prenantes, et vise à les protéger et limiter l'impact de nos opérations. Également incontournables, comportement éthique et protection des droits humains profitent à tous.

98 %
de nos collaborateurs ont signé le Code de conduite du Groupe

Pour nos collaborateurs

Nous offrons à tous nos collaborateurs des conditions de travail qui privilégient la sécurité, le respect des personnes, le développement personnel, une rémunération compétitive basée sur la performance individuelle, l'absence de discrimination, la culture de la diversité, l'ouverture d'esprit et la transparence.

74 %
de nos collaborateurs ont suivi au moins 1 formation en 2022

Pour nos clients et patients

Dans un environnement qui ne cesse de se transformer et de plus en plus concurrentiel, nous nous attachons à anticiper les évolutions du marché et à être à l'écoute de nos clients, des patients et des professionnels de santé qui les accompagnent. Nous offrons des technologies, des produits et des services innovants et performants et nous sommes engagés à tenir notre rôle de partenaire de confiance.

89 %
de nos clients sont satisfaits ou très satisfaits

Pour nos Actionnaires

Nos Actionnaires ont toujours fait partie intégrante de notre histoire et sont l'objet d'une attention particulière. C'est pourquoi nous nous engageons à leur communiquer des informations transparentes, à leur offrir une performance globale, à la fois financière et extra-financière, sur le long terme, ainsi qu'un rendement attrayant.

~750 000
Actionnaires individuels reçoivent régulièrement des dividendes

Pour nos fournisseurs

Nos relations avec les fournisseurs se fondent sur une confiance réciproque et des relations de long terme équilibrées. Nous attachons une grande importance à la capacité de nos fournisseurs à collaborer sur le long terme et à assurer un niveau élevé de sécurité, de fiabilité, de compétitivité et d'innovation, tout en garantissant un comportement éthique et la prise en compte du Développement Durable.

~50 %
de nos fournisseurs clés ont été évalués en termes de durabilité en 2022

Pour la société

Nous sommes pleinement conscients de l'évolution du monde et notre volonté est d'agir dans l'intérêt général. Nous avons établi des relations étroites et un dialogue avec nos parties prenantes locales, les ONG et associations ou les autorités. Cela nous permet d'avoir un impact positif sur les communautés dans lesquelles nous opérons, ainsi que sur la société tout entière.

60 000
réfugiés ukrainiens aidés grâce à une action combinée des collaborateurs volontaires du Groupe et de la Fondation Air Liquide

Pour la sphère publique

Nous échangeons avec les pouvoirs publics locaux, de façon constructive et transparente, en suivant nos règles éthiques et en toute neutralité. Toutes nos actions s'inscrivent dans le respect des réglementations officielles de lobbying en vigueur dans les pays où nous intervenons.

1ère
publication de la liste des principales organisations professionnelles dont fait partie Air Liquide.

Pour en savoir plus sur le modèle Air Liquide, consultez notre **Document d'Enregistrement Universel 2022**

AGIR pour un *avenir durable*

En mars 2021, Air Liquide a dévoilé une stratégie de Développement Durable ambitieuse, intitulée **AGIR**, qui couvre trois grandes priorités : Agir pour **une société bas carbone**, Agir pour la **santé** et Agir en **confiance** pour et **avec nos parties prenantes**. En mars 2022, Air Liquide a renforcé son engagement, en annonçant son nouveau plan stratégique 2022 – 2025, **ADVANCE**, qui associe étroitement performance financière et performance extra-financière.

Agir : nos priorités de Développement Durable

Pour *l'environnement*

Contribuer à une société bas carbone et à la protection de l'environnement

Réduire nos émissions de CO_2

- D'ici 2025, réduction de -30 % de l'intensité carbone[a]
- D'ici 2035, réduction de -33 % des émissions absolues des scopes 1 & 2 avec un point d'inflexion en 2025
- D'ici 2050, neutralité carbone

Accélérer le développement de l'hydrogène

- D'ici 2035, ~8 Mds€ d'investissement en hydrogène bas carbone

Déployer des solutions bas carbone avec et pour nos clients et les industriels

(a) Voir page 13.

En savoir plus : **pages 12-17**

Pour *la santé*

Améliorer la qualité de vie des patients et l'accès à l'oxygène médical

Améliorer la qualité de vie des patients souffrant de maladies chroniques à domicile dans les économies matures

Faciliter l'accès à l'oxygène médical dans les pays à revenu faible et intermédiaire

En savoir plus : **pages 18-21**

Pour *tous*

Agir en partenaire de confiance avec toutes nos parties prenantes

Agir en confiance en s'engageant auprès de nos collaborateurs : créer un environnement de travail plus sûr, plus inclusif et plus collaboratif

- D'ici 2025, 35 % de femmes parmi les ingénieurs et cadres
- D'ici 2025, une couverture sociale de base commune pour 100 % des collaborateurs

Construire une gouvernance exemplaire pour créer des relations de proximité avec nos Actionnaires

En savoir plus : **pages 22-27**

AVANCER vers une *performance globale*

ADVANCE place le Développement Durable au cœur de notre stratégie, en englobant entièrement nos priorités Environnementales, Sociétales et de Gouvernance définies dans AGIR.

ADVANCE

PRIORITÉ #1

Réaliser une performance financière et extra-financière solide

Le Groupe relève un défi ambitieux : poursuivre sa dynamique de croissance et améliorer sa rentabilité en respectant ses engagements de réduction de ses émissions de CO_2 et en investissant dans les marchés d'avenir.

PRIORITÉ #2

Décarboner la planète

Le Groupe endosse un rôle de leader dans la décarbonation de l'industrie et la création d'une société bas carbone, dans laquelle l'hydrogène joue un rôle clé. Nous nous engageons à décarboner nos propres opérations tout en accompagnant nos clients dans cette même démarche.

PRIORITÉ #3

Contribuer au progrès par l'innovation technologique

Grâce à notre capacité d'innovation et à notre expertise technologique, nous contribuons au développement de cinq marchés d'avenir : la mobilité, l'électronique, la santé, l'Industriel Marchand et les hautes technologies.

PRIORITÉ #4

Agir pour tous

Entreprise profondément citoyenne, Air Liquide veille à ce que toutes ses actions soient dans l'intérêt de ses parties-prenantes : collaborateurs, clients et patients, Actionnaires, partenaires, et au-delà, de celui de la société dans son ensemble.

Mettre en oeuvre un **avenir durable**

Fabienne Lecorvaisier
Membre du Comité Exécutif d'Air Liquide, Directrice Générale Adjointe en charge du Développement Durable, des Affaires Publiques et Internationales, des programmes sociétaux et du Secrétariat Général

« En 2022, nous avons maintenu une stabilité de nos émissions de CO_2 en valeur absolue par rapport à 2020. Cela démontre nos efforts soutenus pour enclencher la réduction des émissions, alors que notre croissance combinée[1] a été d'environ +16 % au cours de la même période. »

1. Croissance comparable combinée des ventes Groupe, hors effets de change, d'énergie (gaz naturel et électricité) et de périmètre significatif.

« La stratégie globale du plan ADVANCE est la preuve supplémentaire que le Développement Durable est bien plus qu'une simple ambition. C'est un engagement avec des actions concrètes et un catalyseur de création de valeur sur le long terme. »

En quoi le nouveau plan stratégique à horizon 2025, ADVANCE, satisfait-il aux ambitions d'Air Liquide en matière de Développement Durable ?

En 2021, nous avons annoncé AGIR, un plan d'action solide pour le Développement Durable. En partant de cette ambition, nous avons intégré cette année les trois piliers du plan d'action dans le plan stratégique ADVANCE pour 2025, **en plaçant le Développement Durable au cœur de la stratégie du Groupe**. Cela signifie que la mesure du succès de notre plan stratégique prend en compte la manière dont nous tenons nos engagements en matière de Développement Durable, en les plaçant, pour la première fois, à importance égale avec la croissance et la rentabilité.

Parallèlement, nous avons également fait de la réduction des émissions de CO_2 l'un de nos objectifs stratégiques, soulignant de ce fait l'importance qu'elle revêt pour nous.

La stratégie globale du plan ADVANCE est la preuve supplémentaire que le **Développement Durable est bien plus qu'une simple ambition**. C'est un engagement fort avec des actions concrètes et un catalyseur de création de valeur sur le long terme.

Quels progrès ont été réalisés sur l'année écoulée concernant les trois piliers d'AGIR ?

Nous avons conservé une très forte dynamique cette année. Il est important de noter que nous avons mis en œuvre **la gouvernance nécessaire** au respect de nos engagements et défini les indicateurs clés de performance nécessaires pour mesurer nos progrès.

Nous prenons des **mesures concrètes** pour avoir un impact positif sur l'environnement et sur la société au sens large. Nous avons développé une méthode de gestion du CO_2 similaire à celle utilisée pour gérer nos investissements. Chaque entité Air Liquide dispose désormais d'un budget annuel de CO_2 qu'elle est autorisée à dépenser pour développer ses activités. Nous réexaminons ces chiffres chaque trimestre, en tenant compte non seulement de nos émissions pour l'année, mais également de nos prévisions d'émissions aux horizons 2025 et 2035.

Par ailleurs, nous avons beaucoup œuvré pour une **sensibilisation plus forte des équipes** partout dans le monde, notamment en renforçant notre réseau de Climate Champions[1], en menant une enquête sur l'engagement des collaborateurs et en organisant notre 1ère journée mondiale du Développement Durable en novembre 2022.

Ces actions et accomplissements, aux côtés des nombreux autres projets présentés dans ce rapport, sont la preuve que nous faisons ce que nous disons. Nos progrès sont d'ailleurs reconnus par les agences de notation Environnement, Social & Gouvernance (ESG). Je suis extrêmement fière de ce que nos équipes ont réalisé jusqu' à maintenant, et suis confiante quant à la poursuite de notre progression.

Quels sont vos axes principaux pour l'année 2023 ?

Nos priorités sont de continuer à sensibiliser nos fournisseurs et à susciter l'intérêt de nos clients afin qu'ils fassent le choix de nos solutions de décarbonation. Elles sont également de travailler avec différents gouvernements pour s'assurer que les réglementations et les incitations encouragent les entreprises à décarboner.

Après nous être engagés sur des objectifs d'émissions pour les **scopes 1 et 2**, nous avons prévu d'élaborer cette année une stratégie de réduction des **émissions de scope 3**. Nous sommes conscients de l'importance que revêt l'ensemble de la chaîne de valeur dans la réalisation de nos objectifs de Développement Durable. Nous prenons un nouvel engagement : que **d'ici 2025, 75 % de nos 50 plus grands clients aient pour objectif leur neutralité carbone, et que ce taux atteigne 100 % d'ici 2030**.

Il nous faut également poursuivre nos actions concernant la gestion des **ressources en eau et la protection de la biodiversité**. Nous avons procédé à une évaluation de nos risques en matière de biodiversité et fait l'inventaire de nos actifs dans les zones clés pour la biodiversité. Nous avons élaboré un plan précis et allons définir des objectifs pour garantir la bonne prise en compte de l'ensemble du spectre de l'impact de nos activités sur la planète. Aucun de ces projets ne sera facile à gérer, mais nous sommes déterminés et avons la capacité, comme nous l'avions fait par le passé à tenir nos promesses.

1. Les Climate Champions sont le point de contact de la Direction du Développement Durable. Ils sont chargés de piloter les objectifs de réduction des émissions de CO_2 dans les groupes de pays.

Nos résultats 2022

En 2022, fort du lancement de son plan stratégique ADVANCE, Air Liquide a réalisé des progrès significatifs et confirmé sa trajectoire vers ses objectifs ESG à court et moyen terme.

Avancer pour l'environnement

→ En savoir plus : **pages 12-17**

Objectifs et Progressions

D'ici 2025, **réduction de -30 % de notre intensité carbone**[a] par rapport à 2015.
Résultat 2022 :

-25 %
vs - 24 % en 2021.

D'ici 2035, **réduction de -33 % des émissions absolues de CO_2 des scopes 1 et 2** par rapport à 2020, **avec un point d'inflexion autour de 2025**.
Résultat 2022 :

-0,3 %
vs +1 % en 2021.

D'ici 2050, neutralité carbone.

Nouvel engagement de Scope 3 : 75 %, d'ici 2025, de nos 50 plus grands clients se seront engagés à atteindre la neutralité carbone et 100 % d'ici 2035.

Autres réalisations clés en 2022

- Validation par la SBTi (Science-Based Target initiative) de notre objectif de réduction des émissions de CO_2 (Scopes 1 et 2) d'ici 2035.[b]
- Intégration à l'indice DJSI Europe (indice des entreprises les plus performantes en matière de Développement Durable).
- 308 M€ de dépenses d'innovation, dont 100 M€ dédiés à la transition énergétique.

(a) Voir page 13 pour la définition de l'intensité carbone.
(b) Voir page 13 pour plus d'informations sur le SBTi.

Eau et biodiversité

Objectifs de gestion de l'eau
D'ici 2025, mise en place d'un plan de gestion de l'eau pour les opérations fortement consommatrices dans les zones de stress hydrique élevé.
Résultat 2022 :
78 sites identifiés : Outils et consignes définis, projets pilotes lancés

Mettre en œuvre au niveau du Groupe, pour toutes les opérations, une norme plus exigeante que celle définie dans les processus et procédures existants, qui garantit que la qualité de l'eau rejetée respecte ou dépasse les critères locaux applicables.
Résultat 2022 :
Norme technique rédigée

Engagements pour la préservation de la biodiversité
D'ici 2025, renforcer nos critères d'évaluation de la biodiversité dans le processus d'investissement pour tous les nouveaux projets.
Résultat 2022 :
Evaluation achevée des risques relatifs à la biodiversité

D'ici 2024, développer et mettre en oeuvre un indicateur de biodiversité agrégé.
Résultat 2022 :
Cartographie finalisée des actifs Air Liquide situés dans les zones clés pour la biodiversité

Avancer pour la santé

En savoir plus : **pages 18-21**

Objectifs et Progressions

Contribuer à améliorer la qualité de vie à domicile des patients atteints de maladies chroniques, dans les économies matures.
Résultat 2022 :

49 %
des patients bénéficient de plans d'accompagnement personnalisés, contre 38 % en 2021.

Faciliter l'accès à l'oxygène, dans les pays à revenu faible et modéré.
Résultat 2022 :

1,8 million
de personnes, contre 1 million en 2021.

Autres réalisations clés en 2022

- Développement de 90 nouvelles initiatives centrées sur le patient en liaison avec 222 partenaires.
- Accès à l'oxygène médical dans 132 cliniques en Afrique du Sud.

Avancer pour tous

En savoir plus : **pages 22-27**

Objectifs et Progressions

D'ici 2025, **35 % de femmes** parmi nos ingénieurs et cadres.
Résultat 2022 :

31,5 %
contre 31 % en 2021.

D'ici 2025, pour **100 % de nos collaborateurs ayant une couverture sociale de base commune** incluant prévoyance, couverture santé et 14 semaines minimum de congé maternité payé.
Résultat 2022 :

42 %
des collaborateurs contre 34 % en 2021.

D'ici 2025, accès, pour **100 % de nos collaborateurs**, à des opportunités de bénévolat dans le cadre de Citizen at Work d'ici 2025.
Résultat 2022 :

43 %
des collaborateurs pour un programme lancé en 2022.

Autres réalisations clés en 2022

- 74 % de nos collaborateurs ont participé à au moins une journée de formation facultative.
- +400 partenariats d'innovation avec des universités, des industriels et des *start-up*.

Avancer pour l'environment

Résultats 2022

D'ici 2025, réduire notre intensité carbone[a] de -30 % par rapport à 2015	D'ici 2035, réduire nos émissions absolues de CO_2 des scopes 1 et 2 de -33 % par rapport à 2020, avec un point d'inflexion autour de 2025	Neutralité carbone d'ici 2050
-25 %	-0,3 %	En bonne voie

Cette année a été à nouveau dynamique sur le plan de nos objectifs environnementaux. Nous avons réalisé d'importants progrès grâce à des initiatives et des actions menées dans nos opérations, avec nos clients et dans notre écosystème.

La validation par la *Science Based Targets initiative* (SBTi) de notre objectif de réduction des émissions absolues de CO_2 des scopes 1 et 2 d'ici 2035 comme étant conforme et en phase avec la science du climat[b] est une étape importante. Nous avons été les premiers de notre industrie à obtenir cette validation. La SBTi définit et promeut les meilleures pratiques en matière d'établissement d'objectifs scientifiques et évalue de manière indépendante les objectifs des entreprises. Cette homologation représente une nouvelle étape importante vers l'objectif du Groupe d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Cette année, nous avons également progressé dans un certain nombre de domaines stratégiques clés, tels que l'accès aux énergies renouvelables, le captage du carbone, le développement de technologies innovantes et efficaces et le développement de l'hydrogène comme une solution bas carbone compétitive.

L'énergie renouvelable constitue un levier clé de la décarbonation et nous contribuons à son développement en signant des contrats d'achat d'énergie (ou *Power Purchase Agreements* - PPA). En nous approvisionnant en électricité renouvelable, grâce à nos PPA à long terme, directement auprès des producteurs de nouvelles capacités, nous favorisons les investissements des énergéticiens et contribuons à une plus grande disponibilité de l'électricité renouvelable dans le monde entier.

Le captage du carbone, en plein essor, constitue un autre levier clé de la transition énergétique. Il consiste à capter le CO_2 issu des procédés industriels et de le transporter pour sa séquestration sous terre ou sous mer, ou son utilisation dans d'autres procédés industriels comme la production de produits chimiques.

L'hydrogène jouera également un rôle déterminant dans l'émergence d'une société bas carbone. Notre expertise et notre savoir-faire technologique uniques en matière d'hydrogène font de nous un acteur clé dans la mise en œuvre de projets d'hydrogène, permettant à Air Liquide de répondre à tous les besoins de ses clients dans de nombreux secteurs d'activité.

Enfin, nous avons réévalué à la hausse nos ambitions à la fois en matière de gestion de l'eau et de préservation de la biodiversité. En 2022, nous avons lancé la mise en œuvre de notre politique de gestion de l'eau pour l'ensemble du Groupe. Celle-ci vise à fournir des consignes relatives à l'impact de nos activités sur la disponibilité et la qualité de l'eau. Nous avons également renforcé nos actions en faveur de la préservation de la biodiversité en nous engageant à développer et à mettre en œuvre un indice de biodiversité agrégé d'ici 2025 et à renforcer nos critères d'évaluation de la biodiversité dans le processus d'investissement pour tous les nouveaux projets d'ici 2024.

Certains de nos nombreux projets menés dans ces domaines sont présentés dans les pages suivantes.

(a) En kg CO_2 équivalent/euro de résultat opérationnel courant avant amortissements et hors IFRS 16 au taux de change 2015 sur les scopes 1 et 2 des émissions de gaz à effet de serre en « base marché » (voir méthodologie du calcul des scopes dans le Document d'Enregistrement Universel 2022, pages 426 et 427, ainsi que la réconciliation, page 61).

(b) Air Liquide a annoncé ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre de scope 1 et 2 en mars 2021 par rapport à la référence de 2020. Les objectifs soumis à SBTi par Air Liquide visent, pour les émissions de CO_2 des scopes 1 et 2 en valeur absolue, une réduction de -35 % en 2035 par rapport 2021, considérée comme la première année de déploiement complet de la méthode de reporting dite « base marché ».

Nos actes

Augmenter nos approvisionnements en énergie renouvelable en Afrique du Sud et en Italie

En 2022, nous avons signé trois importants PPA[1] (ou Power Purchase Agreements - PPA) pour fournir de l'électricité renouvelable aux unités de production existantes d'Air Liquide. En nous approvisionnant en électricité renouvelable, nous accélérons la décarbonation de nos actifs et de nos clients.

En 2022, en collaboration avec Sasol, nous avons signé deux PPA avec Enel Green Power pour l'approvisionnement d'une capacité totale de 220 MW d'énergie renouvelable, sur le site Secunda de Sasol, en Afrique du Sud, où nous exploitons le plus grand site de production d'oxygène au monde. Ces PPA sont les premiers signés dans le cadre de l'appel d'offres lancé conjointement avec Sasol en avril 2021, pour un approvisionnement d'une capacité totale de 900 MW d'énergie renouvelable. Nos efforts, en collaboration avec Sasol, pour obtenir de l'énergie renouvelable par le biais de ces deux PPA, contribueront de manière significative à la décarbonation du site de Secunda, et en particulier, à l'objectif de réduction de 30 % à 40 % des émissions de CO_2 liées à la production d'oxygène d'ici à 2031.

Cette année également, nous avons signé un contrat de 10 ans avec Shell Energy Europe Limited pour l'achat d'électricité renouvelable en Italie. À partir de 2023, nous achèterons 52 GWh par an d'énergie solaire, ce qui nous permettra de couvrir une grande partie de la consommation d'électricité nécessaire à la production de gaz industriels et médicaux dans le Nord-est de l'Italie.

Ces accords représentent une étape majeure dans notre démarche proactive pour nous approvisionner en électricité renouvelable. Assurer l'accès à l'électricité renouvelable est un élément majeur de notre feuille de route de décarbonation. Cela permet à Air Liquide non seulement de réduire de manière significative son empreinte carbone, mais également de répondre à la demande croissante de nos clients pour des solutions bas carbone compétitives.

(1) Contrat d'achat d'énergie.

17,5 %

Part d'électricité renouvelable dans notre consommation

Développer de nouvelles solutions de captage du carbone en France

Le captage du carbone constitue un autre levier essentiel de la décarbonation de notre industrie. Nous utilisons cette technique pour décarboner nos actifs, mais aussi pour aider nos clients à décarboner les leurs.

En 2022, nous avons signé un certain nombre d'accords notables en vue de développer de nouveaux projets de captage du carbone et des solutions pour les industries « difficiles à décarboner ». En France, nous avons conclu un protocole d'accord avec Lhoist en vue de décarboner leur usine de production de chaux grâce à notre technologie propriétaire innovante de captage de carbone Cryocap™. La production de chaux génère du CO_2 en raison de la décomposition du calcaire et le site de Lhoist, près de Dunkerque, est la plus grande usine de production de chaux de France.

Ce projet permettra à Lhoist de réduire les émissions de CO_2 de l'usine de plus de 600 000 tonnes par an à partir de 2028.

En France également, nous unissons nos forces avec EQIOM pour transformer leur centrale existante en l'une des premières cimenteries neutres en carbone d'Europe. Pour soutenir ce projet, nous fournirons d'une part de l'oxygène pour intégrer l'oxycombustion au procédé de production d'EQIOM et, nous utiliserons d'autre part, CryocapTM Oxy pour capter et liquéfier les émissions de CO_2. La mise en œuvre de ce projet à proximité immédiate du port de Dunkerque devrait également contribuer au développement d'un nouvel écosystème de captage et de stockage du carbone en Europe.

Ces projets illustrent tous deux que décarboner est possible. En tant que tels, ils ont été reconnus et récompensés par le Fonds Européen de l'Innovation (EIF), l'un des plus grands programmes mondiaux de promotion de technologies innovantes à faible émission de carbone.

600 000+

tonnes par an d'émissions de CO_2 évitées par notre client Lhoist à partir de 2028

Nos actes

Accélérer le développement du biométhane aux États-Unis et en Chine

1,6 TWh
de capacité de production de biométhane

75 GWh
de capacité de production à Huai'an City

L'innovation et la technologie sont deux de nos principaux atouts. Elles nous permettent, depuis toujours, de jouer un rôle de pionnier dans le développement de marchés d'avenir, en particulier au sein du marché du biométhane.

Nous poursuivons le développement de nos activités de biométhane, avec la construction de la plus grande unité de production Air Liquide de biométhane aux États-Unis et de notre première unité de production en Chine. Nous disposons des technologies et des savoir-faire sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de la production de biogaz à partir de déchets à sa purification en biométhane, en passant par la liquéfaction, le stockage et le transport jusqu'à la distribution, contribuant ainsi à une économie circulaire.

Notre nouvelle unité située dans l'Illinois, aux États-Unis, a une capacité de 380 GWh par an. Elle nous permettra d'offrir des solutions bas carbone à nos clients dans les secteurs de l'industrie et des transports et de les accompagner dans la réduction de leurs émissions. Notre première unité de production en Chine, d'une capacité de 75 GWh par an, se trouve à Huai'an City, dans la province du Jiangsu.

Ces unités de production porteront la capacité de production mondiale de biométhane du Groupe à 1,6 TWh.

200 MW

Capacité de l'électrolyseur du projet Normand'Hy

Collaborer pour accélérer le développement de l'hydrogène

Nous sommes convaincus que l'hydrogène constitue la pierre angulaire de la transition énergétique, et offre un formidable potentiel de croissance en tant que solution bas carbone compétitive pour de nombreuses applications dans les secteurs de l'industrie, de l'énergie et de la mobilité. Nous avons concentré nos efforts sur deux enjeux majeurs : la décarbonation des industries difficiles à décarboner et la révolution des transports propres.

En 2022, nous avons uni nos forces avec Lotte Chemical pour développer la chaîne d'approvisionnement en hydrogène pour les marchés de la mobilité en Corée du Sud. Ensemble, nous investissons dans une nouvelle génération de centres de conditionnement d'hydrogène de grande taille. Tirant parti de notre expertise dans la conception, la fabrication et l'exploitation de technologies clés de l'hydrogène, et de l'apport par Lotte de grandes quantités d'hydrogène, cette coentreprise soutiendra la transition croissante vers une économie de l'hydrogène et une mobilité propre en Corée du Sud.

Nous avons également annoncé qu'Air Liquide a reçu le soutien de l'État français pour lancer son projet de production d'hydrogène renouvelable à grande échelle Air Liquide Normand'Hy. Cet électrolyseur, d'une capacité initiale de 200 MW, sera l'un des premiers électrolyseurs de cette taille en exploitation dans le monde, destiné à décarboner l'industrie et la mobilité.

L'approvisionnement en hydrogène renouvelable issu de cet électrolyseur contribuera à la décarbonation du bassin industriel de Normandie, en donnant accès à un réseau d'hydrogène bas carbone à de grandes sociétés industrielles telles que TotalEnergies. Grâce à notre implantation et nos actifs dans les bassins où nous sommes déjà établis, nous sommes bien placés pour décarboner nos actifs existants, mais aussi pour soutenir nos clients industriels dans leur parcours de décarbonation.

Ces projets confirment le rôle clé de l'hydrogène dans la décarbonation de l'industrie et l'émergence de la mobilité propre.

Avancer pour la **santé**

Les besoins de la société sont essentiels à nos yeux, et nous avons conscience que les systèmes de santé sont confrontés à des enjeux de pérennité. Dans les économies matures, le vieillissement de la population et l'évolution des styles de vie conduisent à une augmentation des maladies chroniques. Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, l'accès aux soins constitue le plus grand défi.

Nous pensons que nous pouvons jouer un rôle dans la transformation des systèmes de santé et permettre une meilleure qualité de vie aux millions de personnes que nous accompagnons. En tant que fournisseur majeur d'oxygène médical et de prestations de santé à domicile, nous voulons contribuer à façonner la santé de demain en accélérant le virage de la santé vers le domicile, afin d'apporter des bénéfices à la fois pour les patients, les professionnels de santé et le système de santé dans son ensemble.

Air Liquide est le premier acteur du secteur des gaz à publier des indicateurs visant à évaluer les initiatives en faveur du Développement Durable au sein de ses activités de santé.

Nous nous concentrons sur deux objectifs principaux. Dans les économies matures, notre but est d'améliorer la qualité de vie des patients et de contribuer à la pérennité des systèmes de santé.

Notre approche est fondée sur les principes de ce que nous appelons la Value-Based Healthcare (la création de valeur en santé). Cette approche favorise la mise en place de plans d'accompagnement personnalisés pour les patients à domicile. Elle repose sur la compréhension des besoins des patients en tant que personnes et l'appréciation des résultats qui comptent le plus pour eux. L'accompagnement est adapté en vue d'optimiser les avantages pour le patient tout en réduisant les coûts. Nous développons aussi des initiatives centrées sur le patient en partenariat avec des associations de patients, des professionnels de santé et des sociétés savantes. Les objectifs sont de sensibiliser sur le fardeau de la maladie chronique et ainsi aider les patients à gagner en autonomie et à mieux profiter de la vie.

Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, nous pouvons fournir de l'oxygène, mais nous nous concentrons également sur la fourniture et la maintenance des équipements, ainsi que sur la formation des professionnels de santé locaux, pour que ces initiatives s'inscrivent sur le long terme.

Résultats 2022

Contribuer à améliorer la qualité de vie des patients à domicile souffrant de maladies chroniques dans les économies matures

49 %

de patients bénéficiant de plans d'accompagnement personnalisés

Faciliter l'accès à l'oxygène médical pour les populations dans les pays à revenu faible et intermédiaire

1,8 million

de personnes ayant accès à l'oxygène médical

Nos actes

Initiatives centrées sur le patient

Au Portugal, la collaboration avec deux sociétés savantes – l'association portugaise du sommeil (ASP) et la société de pneumologie portugaise (SPP) – a permis de concevoir le **modèle VitalCare**, un service omnicanal d'accompagnement personnalisé pour les personnes vivant avec une apnée du sommeil. Une étude clinique menée auprès de cinq hôpitaux, qui a débuté en novembre 2021, a été lancée avec l'objectif de démontrer les bénéfices de ce nouveau modèle fondé sur l'observance au traitement, la qualité de vie de l'expérience thérapeutique, par rapport à un accompagnement traditionnel.

Au Brésil, VitalAire™, la filiale santé du Groupe, a demandé à ses physiothérapeutes de partager leurs connaissances de spécialistes avec les patients, les ONG, les professionnels de santé et les hôpitaux. Pour cela, VitalAire™ Brésil organise régulièrement des conférences en présentiel, des ateliers ainsi que des conférences en ligne animées par ses physiothérapeutes pour échanger sur des sujets tels que la compréhension de la pathologie, les soins respiratoires, l'usage du matériel médical, les études cliniques, les formations. En juillet 2022, 3 conférences se sont tenues pour la "Casa Familiar Rural", une ONG brésilienne qui s'occupe de la formation professionnelle en agriculture rurale de 85 étudiants. Deux physiothérapeutes VitalAire™ ont animé des sessions virtuelles sur les besoins respiratoires des étudiants en contact avec la poussière des sols, l'humidité et des allergènes pouvant déclencher des symptômes respiratoires.

5

hôpitaux participent à l'étude clinique VitalCare

Un nouveau modèle pour un accès durable à l'oxygène médical au Kenya

En tant qu'acteur de la santé, nous voulons également contribuer dans les pays où le Groupe n'a pas d'activités mais où les besoins de santé sont importants. Pour atteindre cet objectif, nous avons mis en place un programme appelé ***Access Oxygen***™, au modèle novateur. Il repose sur l'idée que c'est collectivement que l'on peut trouver des solutions viables sur le long terme. Avec *Access Oxygen*™, Air Liquide réunit plusieurs acteurs qui veulent agir : une organisation caritative finance les équipements médicaux, un entrepreneur local réalise l'ensemble des services (accompagnement des personnels de santé, livraison des bouteilles, maintenance des concentrateurs d'oxygène…), avec le soutien d'Air Liquide (expertise et formation, outils numériques).

En juillet 2022, l'ONG *Center for Public Health and Development*, opérateur de santé local au Kenya, a ainsi reçu 20 000 $ d'une fondation internationale pour lancer un projet pilote avec cinq établissements de santé. Le financement couvre l'achat des équipements médicaux et les frais de service pour une période de six mois. Grâce à cette collaboration, ces cinq établissements de santé situés dans la région de Bungoma ont accès à un service d'oxygène fiable depuis septembre 2022. Nous estimons qu'environ 50 000 personnes ont désormais accès à l'oxygène médical dans cette région. Notre ambition est de déployer le modèle à grande échelle au Kenya.

~50 000

personnes ont désormais accès à l'oxygène médical à Bungoma (Kenya)

Approvisionnement en oxygène médical de 132 cliniques en Afrique du Sud

VitalAire™ South Africa, filiale Santé à domicile du Groupe, collabore avec Unjani clinics, un réseau de cliniques de premiers soins pour étendre la disponibilité de l'oxygène médical, à toutes les cliniques du réseau. L'offre *Access Oxygen*™ y est déployée dans les zones rurales et périurbaines d'Afrique du Sud.

Air Liquide finance l'équipement, et VitalAire™ assure la formation et aide à développer le savoir-faire du personnel médical d'Unjani sur l'oxygénothérapie et les équipements connexes. Les personnels des 132 cliniques du réseau Unjani, maintenant équipées et formés, donnent accès à l'oxygène à usage médical à plus de 700 000 personnes dans le pays.

A noter, ce réseau contribue également au programme national d'émancipation des jeunes femmes noires en Afrique du Sud.

~700 000

personnes ont désormais accès à l'oxygène médical avec Unjani Clinics (Afrique du Sud)

Avancer pour **tous**

Notre performance à long terme dépend de la qualité de nos relations avec nos collaborateurs, nos clients, nos patients, nos Actionnaires, nos fournisseurs et les communautés locales du monde entier.

Nos 67 100 collaborateurs façonnent l'avenir. Nous nous engageons à créer un environnement sûr, inclusif et engageant au sein duquel chacun peut s'épanouir. En tant qu'entreprise citoyenne responsable, le Groupe croit également à l'importance d'agir de manière positive sur la société au sens large.

La sécurité est une de nos valeurs fondamentales : elle fait partie intégrante de l'excellence opérationnelle et de la culture d'Air Liquide. Nous sommes, plus que jamais, déterminés à réduire efficacement l'exposition aux risques professionnels et industriels pour tous nos collaborateurs et parties prenantes, avec une ambition « Zéro accident ».

En 2022, nous avons poursuivi nos initiatives pour promouvoir la diversité et l'inclusion ainsi que l'apprentissage et la formation. Nous créons les conditions d'une égalité des chances pour tous, favorisant une culture de la créativité, de l'innovation et du bien-être au travail. Nous accompagnons également nos collaborateurs afin qu'ils s'épanouissent en tant qu'individus en leur offrant la possibilité d'échanger, d'apprendre et de partager leurs connaissances.

Dans le cadre de la stratégie ADVANCE annoncée en 2022, nous réaffirmons notre engagement à fournir une couverture sociale de base commune à l'ensemble des collaborateurs d'ici 2025, incluant une prévoyance, une couverture santé et 14 semaines minimum de congé maternité payé. Avec notre présence dans 73 pays très différents, nous sommes confrontés à des situations contrastées en matière de couverture sociale de nos collaborateurs. En 2022, 42 % d'entre eux bénéficient désormais de cette couverture sociale de base commune.

Nous exerçons également une influence au-delà de nos parties prenantes directes grâce à la Fondation Air Liquide et au programme *Citizen at Work*. Tandis que la Fondation soutient des projets dans les pays où Air Liquide est présent, conformément aux missions qu'elle s'est données (recherche fondamentale, accès à l'emploi et solidarité), l'initiative *Citizen at Work* encourage et soutient la participation de nos collaborateurs dans leurs communautés locales par le biais du volontariat. Fin 2022, le programme *Citizen at Work* était accessible à 43 % des collaborateurs du Groupe, avec l'objectif d'atteindre 100 % d'ici 2025.

Résultats 2022

35 % de femmes parmi les ingénieurs et cadres d'ici 2025

31,5 %

100 % de nos collaborateurs bénéficient d'une couverture sociale de base commune incluant une prévoyance, une couverture santé et 14 semaines minimum de congé maternité payé d'ici 2025

42 %

100 % des collaborateurs ayant accès à des actions de volontariat dans le cadre du programme *Citizen at Work* d'ici 2025

43 %

Nos actes

Promouvoir une forte culture de l'inclusion

La diversité et l'inclusion sont une conviction chez Air Liquide. Nous considérons la diversité comme une force et une source de créativité. La diversité et l'attitude inclusive des équipes permettent d'offrir un environnement de travail positif et équitable pour tous.

L'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap, quel que soit le type de poste, constitue un élément essentiel d'inclusion et de diversité. Elle bénéficie à tous. En 2022, les membres de l'initiative européenne HandivAirsity ont organisé en France, une semaine de sensibilisation, à l'occasion de la Semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées. L'événement a porté sur le changement de la perception vis-à-vis des handicaps et la mise en place d'un environnement inclusif pour tous. Cette semaine d'actions a permis d'accueillir un certain nombre d'intervenants spécialisés, de mettre en place des séances interactives et, pour les collaborateurs, de créer des opportunités de partage.

Toujours en 2022, Air Liquide a célébré son 120ème anniversaire en lançant le projet d'un livre intitulé « Femmes inspirantes : 120 histoires inspirantes pour les 120 ans d'Air Liquide ». Formidable outil de démonstration par l'exemple, Il relate 120 témoignages de collaboratrices Air Liquide aux profils et et parcours variés et de différents pays. Grâce au partage d'histoires et d'expériences, nous encourageons les femmes à saisir des opportunités à travers le Groupe, y compris dans les filières scientifiques, les métiers d'ingénieurs ou les postes très opérationnels.

Ces exemples d'initiatives montrent que nous sommes convaincus de l'importance d'une culture ouverte et inclusive. En permettant à chacun de s'épanouir, la diversité est source de performance, elle a donc un impact positif pour la société.

47 %

de femmes parmi les collaborateurs considérés à haut potentiel

74 %

des employés ont participé à au moins un jour de formation facultative

Sensibiliser et fédérer autour du Développement Durable

Nous croyons au développement des connaissances tout au long de la vie professionnelle, et nos collaborateurs créent, acquièrent et partagent des savoirs quotidiennement. Nous nous attachons à créer un environnement favorable à la formation et aux échanges d'idées afin de construire ensemble un avenir durable.

Pour atteindre nos objectifs de Développement Durable, nous devons nous assurer que nos collaborateurs disposent des informations et des ressources nécessaires pour comprendre cette ambition, les progrès réalisés et qu'ils puissent faire le lien entre leur propre rôle et notre stratégie de Développement Durable.

Le 15 novembre 2022, le Groupe a organisé une « Journée du Développement Durable » mondiale pour permettre aux collaborateurs d'apprendre, de partager et de discuter de nos progrès en la matière.

Au cours de cette journée, les collaborateurs ont été invités à suivre l'un des deux séminaires en ligne présentant des actions et des initiatives de Développement Durable menées dans plusieurs pays. Dans les jours suivants, des animations ont été organisées localement dans les différentes géographies du Groupe. Nous sommes conscients de l'opportunité qui nous est donnée d'être les acteurs du Développement Durable grâce à nos contributions professionnelles.

Dans un deuxième temps, en décembre 2022, nous avons mené notre premier sondage interne sur le Développement Durable afin de recueillir les commentaires et avis des collaborateurs sur leur compréhension et leur engagement dans ce domaine. Plus de 78 % des collaborateurs du Groupe ont été interrogés. Les données recueillies nous permettent de mieux comprendre comment nous pouvons améliorer encore leur engagement. Les résultats de l'enquête ont révélé que nos collaborateurs veulent s'engager davantage en se formant plus sur le Développement Durable.

Autre illustration de notre volonté de donner la priorité à une culture de la formation continue, en octobre dernier, Air Liquide a organisé son premier Learning Festival en ligne. Le partage des connaissances s'est déroulé sur deux semaines sur le principe de formations entre pairs, avec plus de 100 sessions animées par 120 facilitateurs internes et 40 mini-tutoriels vidéo élaborés par 51 créateurs. 2 500 personnes dans 67 pays ont participé, partagé et créé de nouvelles interactions et de nouveaux liens entre nos collaborateurs du monde entier.

Nos actes

Aider les réfugiés du conflit en Ukraine

La Fondation Air Liquide soutient financièrement et agit avec les collaborateurs bénévoles du Groupe pour des projets d'ONG partenaires dans l'Union européenne. Elle s'implique dans des projets au profit des réfugiés d'Ukraine dans plusieurs domaines : l'aide médicale et psychologique, les centres d'accueil, l'aide d'urgence, l'éducation et l'accès à l'emploi.

La Fondation et les entités du Groupe ont travaillé main dans la main. Nos équipes des pays voisins de l'Ukraine lui ont proposé des projets d'ONG partenaires dans les domaines soutenus. Les projets retenus l'ont été après un processus de sélection rapide et rigoureux afin de s'assurer de leur sérieux et de leur impact. Au mois de décembre 2022, 41 projets avaient été soutenus, avec un impact estimé pour 60 000 personnes bénéficiaires.

La Fondation a tiré profit de son expérience des crises humanitaires précédentes, notamment son programme « *Covid-relief* » qui a soutenu financièrement 34 projets d'ONG à travers le monde, pour 30 000 récipiendaires.

41

projets d'aide aux réfugiés d'Ukraine en 2022

16

nouvelles écoles ont rejoint la *High School Welding Education Initiative* en 2022

Accompagner davantage d'écoles de soudage à travers les États-Unis

Depuis de nombreuses années et partout dans le monde, nos collaborateurs se mobilisent pendant ou en dehors de leur temps de travail pour soutenir leurs communautés locales. Nous sommes convaincus que nous pouvons accroître notre impact positif sur la société et favoriser les actions de bénévolat de nos collaborateurs grâce à notre initiative *Citizen at Work*.

Guidé par le programme *Citizen at Work*, Airgas, une filiale d'Air Liquide, continue à développer son initiative de formation au soudage, la *High School Welding Education Initiative* aux États-Unis. Celle-ci offre aux lycéens de 15 à 18 ans la possibilité de développer les compétences nécessaires à une future carrière. Airgas fournit aux écoles tous les outils dont elles ont besoin pour mener à bien le programme : des consommables pour le soudage aux équipements individuels de sécurité et autres matériels, en passant par des mentors et des bénévoles locaux. En 2022, l'initiative a été élargie à 16 nouvelles écoles à travers le pays. De plus , 20 écoles ont renouvelé leur engagement au sein du programme.

Au cours de ces dernières années, cette initiative a permis d'aider 4 200 élèves soudeurs, près de 450 enseignants dans 72 écoles à travers le pays.

La *High School Welding Education Initiative* et notre initiative *Citizen at Work*, sont un parfait exemple d'un impact positif pour les communautés.

Notation extra-financière

En 2022, le Groupe a décidé de répondre aux agences et aux organismes de notation extra-financière présentés ci-dessous. Ils sont connus pour leur méthodologie appropriée et la qualité de leurs rapports. Les notations et les distinctions obtenues par le Groupe en 2022 sont les suivantes :

CDP

Air Liquide a conservé son niveau de leadership "A" et a obtenu la note **A-** aux questionnaires du changement climatique et de la sécurité de l'eau.

Chemscore

Air Liquide a été classé **4ème par ChemScore parmi les 54** principales entreprises mondiales du secteur de la chimie pour la gestion de manière responsable l'empreinte environnementale de son portefeuille de produits.

MSCI

Air Liquide a conservé sa **note A**, se classant dans le top 22 % des entreprises en matière de responsabilité sociale.

EcoVadis

Pour la sixième année consécutive, Air Liquide a remporté la **médaille d'or Sustainability d'EcoVadis**, se classant dans le top 3 %.

Sustainalytics

Reconnu comme ESG Industry Top Rated, Air Liquide a reçu la note **« risque faible »**.

Moody's ESG

Air Liquide s'est classé dans le **top 3 %** des entreprises évaluées.

FTSE 4Good

Air Liquide faisait toujours **partie en 2022 de la série d'indices** FTSE4Good.

ISS ESG

Air Liquide s'est classé dans les 10 % d'entreprises les plus performantes ce qui lui vaut le statut **« Prime » d'ISS**.

S&P Dow Jones Indices

Air Liquide est entré dans **l'indice Dow Jones Sustainability Index Europe** des entreprises se distinguant par leur engagement en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Rapport *détaillé*

sur notre performance extra-financière et nos données environnementales et sociétales en 2022.

Les tableaux de reporting sont disponibles en version téléchargeable à airliquide.com/fr/tableaux-dd-2022.

Agir pour un avenir durable/engagements du Groupe

		Résultats 2022
Agir pour une société bas carbone	Aux alentours de 2025, baisse des émissions de CO_2 des scopes 1 et 2 réduction de – 33 % d'ici à 2035 par rapport à 2020	-0,3 % par rapport à 2020
	D'ici à 2025, réduction de – 30 % de l'intensité carbone par rapport à 2015	-25 % par rapport à 2015
Agir pour la santé	Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des patients atteints de maladies chroniques à domicile dans les pays matures	49 % [(a)]
	Amélioration de l'accès à l'oxygène à usage médical dans les pays à revenu faible et intermédiaire	1 778 000 personnes
Agir en confiance, pour et avec nos parties prenantes	35 % de femmes ingénieurs et cadres d'ici à 2025	31,5 % [(b)]
	100 % de nos collaborateurs d'ici à 2025 ayant une couverture sociale de base commune incluant une prévoyance, une couverture santé et 14 semaines minimum de congé maternité	42 %

(a) Part des patients bénéficiant de plans d'accompagnement personnalisés.
(b) La part des femmes parmi les « Ingénieurs et Cadres » est arrondie par tranche de 0,5 %.

Indicateurs sécurité

Indicateurs sécurité concernant l'ensemble du Groupe

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019[(f)]	2020	2021	2022
Nombre d'accidents avec au moins un jour d'arrêt de salariés du Groupe et d'intérimaires [(a)]	151	144	152	137	198	161	158	108	138	123*
Fréquence d'accidents de salariés du Groupe et d'intérimaires [(b)]	1,6	1,6	1,6	1,4	1,6	1,3	1,2	0,9	1,1	0,9*
Taux de gravité des accidents [(c)]	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,17	< 0,1	0,12	< 0,1	< 0,1
Nombre d'accidents de sous-traitants [(d)] [(e)]	110	92	94	91	90	93	109	67	83	73*
Fréquence d'accidents de sous-traitants	2,2	2,3	2,2	2,0	2,1	2,2	2,4	1,4	1,6	1,5
Taux de fréquence des accidents graves évitables avec blessés (en millions de km parcourus)	–	–	–	–	0,013	0,030	0,022	0,019	0,021	0,023

(a) Accidents de travail mortels depuis 2015 : aucun en 2022, aucun en 2021, deux en 2020, aucun en 2019, trois en 2018, aucun en 2017, un en 2016, aucun en 2015.
(b) Nombre d'accidents avec au moins un jour d'arrêt par million d'heures travaillées, concernant les salariés du Groupe et intérimaires. Accidents définis suivant la recommandation du Bureau international du travail. Les heures travaillées sont définies suivant les réglementations du travail locales.
(c) Nombre moyen de jours d'arrêt par millier d'heures travaillées. Accidents définis suivant la recommandation du Bureau international du travail.
(d) Personnel travaillant dans le cadre d'un contrat avec Air Liquide, sur un site du Groupe, sur le site d'un client, ou encore en tant que conducteur d'un véhicule de livraison.
(e) Accidents de travail mortels depuis 2015 : un en 2022, quatre en 2021, un en 2020, deux en 2019, cinq en 2018, aucun en 2017, un accident de la route en 2016, un accident de la route en 2015.
(f) Avec Airgas, les données des années précédentes concernent exclusivement Air Liquide.
* Indicateur vérifié par le vérificateur indépendant.

En 2022, le taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt des employés Air Liquide et des intérimaires a baissé pour atteindre 0,9 à fin 2022, comparé à 1,1 à fin 2021. Les actions continues de sensibilisation et de mise en œuvre d'actions de prévention permettront d'améliorer encore la sécurité et de réduire significativement et durablement ce taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt.

En 2022, le Groupe a été confronté au décès d'une personne sous-traitante sur la route.

Le Groupe a mis et continuera de mettre tout en œuvre pour analyser l'ensemble des accidents survenus afin d'en tirer les enseignements et ainsi éviter qu'ils ne se produisent à nouveau.

Objectifs et indicateurs climats du Groupe pour la gestion de ses actifs

Objectif 1 : Réduire les émissions absolues de -33 % d'ici à 2035 par rapport à 2020

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Émissions de CO_2, reportées [a] (en milliers de tonnes CO_2 eq.)	29 363	30 867	33 058	33 166	32 529	36 364	39 306
Émissions de CO_2, retraitées [b] (en milliers de tonnes CO_2 eq.)					39 564	40 085	39 419
Performance : Évolution des émissions de CO_2 retraitées par rapport à 2020						1,3 %	-0,3 %

(a) Les émissions sont reportées en utilisant la méthodologie « base marché » incluant les actifs nouvellement acquis à la date d'acquisition.
(b) Les émissions sont reportées en utilisant la méthodologie « base marché », retraitées pour inclure à partir de 2020 et chaque année suivante, les émissions de l'année entière des actifs en tenant compte (à la hausse comme à la baisse) des changements de périmètre ayant un impact significatif sur les émissions de CO_2. Ainsi, la variation de ces émissions retraitées reflète l'évolution réelle des émissions du Groupe à périmètre comparable.

Les émissions totales de CO_2 équivalent du Groupe, par rapport à la base de référence 2020 retraitée, sont restées stables pour la seconde année consécutive (-0,3 % par rapport à 2020), malgré la forte croissance de l'activité du Groupe. Cela reflète l'engagement fort du Groupe à maîtriser sa trajectoire en termes d'émissions de CO_2 et les mesures mises en œuvre.

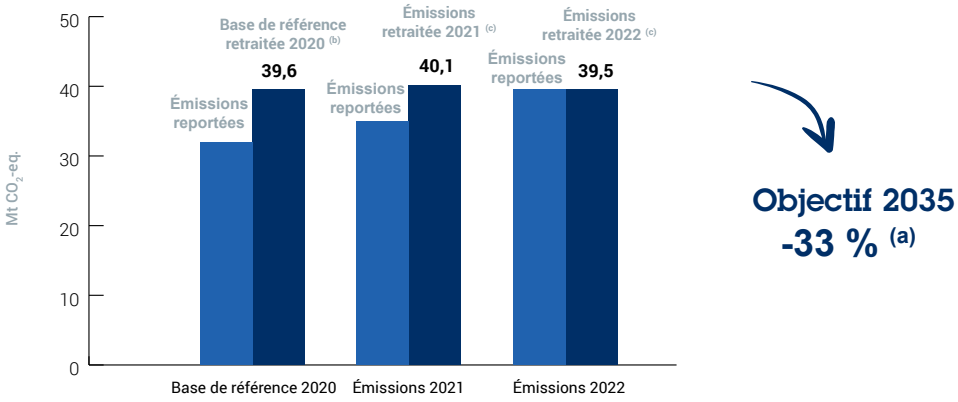

(a) Chiffres d'émissions absolues en millions de tonnes de CO_2 équivalent des scopes 1 et 2, en « base marché » (voir méthodologie du calcul des scopes dans le Document d'Enregistrement Universel 2022, pages 426 et 427).
(b) La base de référence 2020 a été retraitée pour prendre en compte les émissions de 2020 des actifs en tenant compte (à la hausse comme à la baisse) des changements de périmètre depuis 2020 ayant eu un impact significatif sur les émissions de CO_2.
(c) Émissions de 2021 et de 2022 retraitées pour prendre en compte dans les chiffres des émissions de 2021 et de 2022 les émissions des actifs pour l'année complète, en tenant compte (à la hausse comme à la baisse) des changements de périmètre ayant un impact significatif sur les émissions de CO_2, afin de fournir des chiffres comparables avec la base retraitée 2020.

Objectif 2 : Réduire l'intensité de carbone de -30 % d'ici à 2025 par rapport à 2015

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Émissions de CO_2, reportées [a] (en milliers de tonnes CO_2 eq.)	29 414	29 363	30 867	33 058	33 166	32 529	36 364	39 306
Intensité carbone [b]	7,3	6,5	6,0	5,8	5,5	5,2	5,5	5,5

(a) Les émissions sont reportées en utilisant la méthodologie « base marché », retraitées pour prendre en compte (à la hausse comme à la baisse) à partir de 2020 et chaque année suivante les émissions de l'année entière des actifs ayant un impact significatif sur les émissions de CO_2 après 2020.
(b) En kg CO_2 équivalent/euro de résultat opérationnel courant avant amortissement et hors IFRS 16 au taux de change 2015 sur les scopes 1 et 2 des émissions de gaz à effet de serre reportées en utilisant la méthodologie « base marché »

Suite à la reprise des unités de séparation des gaz d'air de Sasol en Afrique du Sud le 24 juin 2021, l'intensité carbone du Groupe a augmenté en 2021, ne reflétant que l'impact semestriel, à compter de la date d'acquisition. Les émissions de 2022 reflètent l'impact d'une année complète : néanmoins, la maîtrise de la trajectoire d'émissions de CO_2 et les résultats financiers du Groupe ont permis de stabiliser l'intensité carbone dès 2022. Compte tenu du plan de décarbonation ambitieux du Groupe, y compris pour le projet Sasol, cela ne compromet pas l'objectif de réduction de l'intensité carbone de -30 % pour atteindre une intensité de 5,1kg CO_2 eq./€ (en utilisant la méthodologie « base marché ») d'ici à 2025 par rapport à la base 2015.

Indicateurs

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Levier 1 : Achat d'électricité renouvelable (TWh) [a]	5,0	5,6	6,2	5,6	6,0	6,8	7,5
Levier 2 : Efficacité énergétique (ASU) [b] [c]	-0,5 %	1,9 %	2,2 %	1,6 %	0,5 %	-0,1 %	0,3 %*
Levier 2 : Efficacité énergétique (HyCO) [b] [d]	–	0,6 %	-0,2 %	0,1 %	-0,1 %	-2,0 %	- 4,4 %*
Levier 3 : Capacité d'électrolyse en opération ou en construction [e] [f]	–	–	–	–	–	65	83
Levier 4 : Empreinte carbone des gaz de l'air (N_2, O_2 et Air) livrés en vrac, en bouteilles ou produits on-site (activité Industriel Marchand) [g]	302	300	301	282	289	269	276

Plusieurs projets d'électrolyseurs de taille moyenne ont été approuvés en 2022. En outre, plusieurs études sont en cours pour des nouveaux projets d'électrolyseurs à grande échelle tels que Normand'Hy et ELYgator.

(a) Air Liquide a amélioré la manière dont l'électricité fournie à ses actifs est comptabilisée dans ses systèmes de reporting industriel, avec une plus grande granularité permettant une meilleure distinction entre l'électricité et la vapeur, et en utilisant, lorsqu'il est disponible, un mix résiduel pour l'électricité provenant du réseau. Conjointement avec le passage au reporting basé sur le marché pour les émissions scope 2, qui fournit un mix énergétique primaire plus précis pour l'électricité achetée, cela conduit à un retraitement de la quantité d'énergie renouvelable dans le mix. À l'avenir, la stratégie ambitieuse de décarbonation d'Air Liquide comprend une augmentation de l'approvisionnement en énergie renouvelable.
(b) Ces indicateurs sont reportés en prenant pour base l'année 2015. L'année de référence est donc par définition égale à 0 %. Cette efficacité peut être affectée par la fiabilité, la maintenance, le nombre d'arrêts, de démarrages et de montées en puissance progressive.
(c) Le rendement des unités de séparation des gaz de l'air représente le gaz de l'air produit par consommation d'énergie. Gaz produits (oxygène, azote, argon) comptabilisés en m^3 d'oxygène gazeux équivalent.
(d) L'efficacité représente le volume d'hydrogène produit par unité d'énergie consommée. Hydrogène et monoxyde de carbone.
(e) En MW.
(f) Après la révision du processus de déclaration pour les petites unités, le chiffre de 2021 a été revu à la baisse en 2022 compte tenu de changements de périmètres, de l'exclusion d'unités qui étaient auparavant comptées deux fois ainsi que d'unités qui se sont avérées ne plus être en activité.
(g) En kg CO_2 eq./tonne.
* Indicateur vérifié par le vérificateur indépendant.

La variation d'efficacité pour la production d'hydrogène est principalement due à des arrêts pour maintenance ainsi qu'à de fortes variations de volumes selon les mois de l'année Plusieurs projets d'électrolyseurs de taille moyenne ont été approuvés en 2022. En outre, plusieurs études sont en cours pour des nouveaux projets d'électrolyseurs à grande échelle tels que Normand'Hy et ELYgator.

Méthodologie de calcul des scopes

Scope 1

La majorité des émissions de scope 1 d'Air Liquide proviennent de ses unités de production d'hydrogène et de ses cogénérations. Les émissions de scope 1 correspondent à la différence de contenu carbone entre le gaz naturel consommé par ces unités et le contenu carbone de leurs produits. Air Liquide comptabilise aussi les émissions directes provenant de la combustion de carburant de sa flotte de camions, ainsi que les pertes de gaz de ses unités de production de CO_2 et de protoxyde d'azote.

Scope 2

Air Liquide comptabilise ses émissions scope 2 en « base marché ». Depuis 2021, le Groupe a amélioré la manière dont les émissions indirectes liées aux achats d'électricité et de vapeur sont comptabilisées, en passant d'une approche « base géographique » (« *location-based* ») basée sur les facteurs d'émission moyens du réseau national à une approche beaucoup plus précise et spécifique, directement liée aux contrats d'approvisionnement en place, appelée méthode « base marché » (« *market-based* »). En l'absence d'information contractuelle, lorsque l'électricité vient du réseau pour tout ou partie des approvisionnements d'un site, un facteur d'émission résiduel est utilisé, conformément aux bonnes pratiques. À défaut de données fiables concernant le mix résiduel, le facteur d'émissions du réseau est utilisé, ce dernier cas concernant environ 40 % des émissions. Grâce à cette approche, le Groupe adopte la méthode de comptabilisation des émissions de scope 2 recommandée par le GHG Protocol. Désormais, les initiatives du Groupe en matière d'approvisionnement en électricité, en particulier l'approvisionnement volontaire en électricité renouvelable, se reflètent directement dans les chiffres d'émissions de scope 2 reportés.

Scopes 1 et 2

	2018	2019	2020	2021	2022
Scope 1 : émissions directes de gaz à effet de serre (GES) (en milliers de tonnes CO_2 eq.) [a]	16 082	16 239	15 345	15 536	16 273*
Scope 2 : émissions indirectes de GES (en milliers de tonnes CO_2 eq.) [b]	16 976	16 927	17 184	20 829	23 033 *
Total des émissions reportées (en milliers de tonnes CO_2 eq.)	33 058	33 166	32 529	36 364	39 306[c]*
Total des émissions retraitées (en milliers de tonnes CO_2 eq.) [d]			39 564	40 085	39 464

(a) (b) et (c) Émissions réelles du Groupe intégrant les actifs acquis en cours d'année à partir de leur date d'acquisition.
(a) Comprend les émissions de dioxyde de carbone, les émissions de méthane et les émissions d'oxyde nitreux. Le reporting prend en compte un minimum de 95 % des émissions du Groupe. La méthodologie et le reporting des sources exclues font l'objet d'un processus d'amélioration continue. Les données historiques retraitées pour tenir compte des modifications mineures de périmètres, en particulier le reporting désormais en scope 3 des émissions liées aux opérations de transport des produits lorsque celles-ci sont sous-traitées et la mise en place de méthodologies permettant de comptabiliser les émissions fugitives sur les unités de dioxyde de carbone et de neige carbonique.
(b) Total des émissions indirectes de GES générées par la production d'électricité et de vapeur achetées à l'extérieur du Groupe. Les émissions sont reportées en utilisant la méthodologie « base marché ».
(c) Les émissions correspondantes utilisant la méthodologie « base géographique » sont de 38 330 milliers de tonnes CO_2 équivalent.
(d) Les émissions sont reportées en utilisant la méthodologie « base marché », retraitées pour prendre compte à partir de 2020 et chaque année suivante les émissions de l'année entière des actifs en tenant compte (à la hausse comme à la baisse) des changements de périmètre ayant un impact significatif sur les émissions de CO_2. Ainsi, la variation de ces émissions retraitées reflète l'évolution réelle des émissions du Groupe à périmètre comparable.
* Indicateur vérifié par le vérificateur indépendant.

Les émissions directes (scope 1) du Groupe passent de 15,5 millions de tonnes en équivalent CO_2 en 2021 à 16,3 millions de tonnes en 2022, reflétant l'intégration à compter du 15 juin 2022 de l'unité de production d'hydrogène de TotalEnergies située à Gonfreville en France et une utilisation accrue des unités de cogénération du fait du contexte énergétique.

Les émissions indirectes reportées (scope 2) du Groupe augmentent passant de 20,8 millions de tonnes en équivalent CO_2 en 2021 à 23 millions de tonnes en 2022, soit une augmentation de 10 %. Cette variation est due à l'inclusion de nouveaux actifs dans le périmètre, en particulier les actifs acquis auprès de Sasol et intégrés au périmètre de reporting des émissions de CO_2 le 24 juin 2021 qui impactent l'année entière en 2022. Les émissions correspondantes seront réduites dans le futur grâce à un ambitieux plan d'approvisionnement en électricité renouvelable. Comme en témoigne le contrat long terme de 220 MW signé par Air Liquide et Sasol avec la société Enel Green Power, ce plan est en cours de déploiement.

Émissions reportées par hub [a]	Scope 1	Scope 2
Europe (en milliers de tonnes CO_2 eq.)	5 334	3 695
Amériques (en milliers de tonnes CO_2 eq.)	8 072	2 568
Asie-Pacifique (en milliers de tonnes CO_2 eq.)	1 138	8 880
Moyen-Orient et Afrique (en milliers de tonnes CO_2 eq.)	1 729	7 890
Total (en milliers de tonnes CO_2 eq.)	16 273	23 033

(a) Émissions réelles du pôle intégrant les actifs acquis en cours d'année à partir de leur date d'acquisition.

Les émissions directes du Groupe sont à plus de 80 % en Europe et en Amérique du fait des unités de cogénération et de la capacité de production d'hydrogène.

Les émissions indirectes sont liées à la capacité installée dans les différentes géographies ainsi qu'au mix électrique local. L'importance de la production électrique base charbon en Asie ainsi qu'en Afrique du Sud explique l'importance relatives des émissions scope 2 dans ces géographies qui représentent plus de 70 % des émissions indirectes du Groupe.

A périmètre comparable, il est important de noter que les émissions du Groupe restent stables pour la seconde année consécutive alors que l'activité est en forte croissance.

Scope 3

Catégories du scope 3 [a]	2021 (en milliers de tonnes CO_2 eq.)	2022 (en milliers de tonnes CO_2 eq.)
1 – Achat de biens et services	3 286	3 161*
2 – Immobilisations [b]	523	1 035*
3 – Énergie (hors scopes 1 et 2)	7 591	8 749*
4 – Transport amont et distribution	83	541*
6 – Déplacements professionnels	30	49*
7 – Déplacements domicile-travail	70	73*
9 – Transport aval [c]	358	N/A [c]
11 – Utilisation des produits vendus [d]	9 236	7 282*
13 – Leasing aval	1 070	1 244*
Total émissions scope 3 (en milliers de tonnes CO_2 eq.)	22 247	22 134*

(a) Voir méthodologie dans le Document d'Enregistrement Universel 2022, page 427.
(b) La variation entre 2021 et 2022 provient d'une meilleure allocation des catégories achat entre les catégories 1 et 2 du scope 3
(c) Ces émissions étaient précédemment reportées par Air Liquide dans le scope 1 jusqu'en 2020, en catégorie 9 en 2021 et seront reportés en catégorie 4 à partir de 2022 afin de se conformer au guide du GHG Protocol.
(d) A compter de 2022, ces émissions intègrent également les émissions aval liées aux ventes d'acétylène et aux ventes résiduelles de gaz naturel dans les stations de recharge non encore totalement converties au biométhane. Par ailleurs, les émissions liées aux ventes de CO_2 biogénique ne sont plus comprises dans le total ; elles représentent 0.5 $MtCO_2$ eq.
* Indicateur vérifié par le vérificateur indépendant.

Les émissions de scope 3 d'Air Liquide sont principalement liées à l'énergie (catégorie 3) ainsi qu'à l'utilisation des produits vendus, principalement CO_2 et N_2O. L'augmentation de la catégorie Énergie en 2022 est liée à une augmentation des consommations d'énergie du Groupe au cours de l'année et de l'impact des actifs acquis auprès de Sasol et intégrés au périmètre de reporting des émissions de CO_2 le 24 juin 2021 pris en compte pour l'année entière en 2022. Dans la catégorie 11 l'ajout des émissions liées aux ventes d'acétylène et aux ventes résiduelles de gaz naturel dans les stations de recharge non encore totalement converties au biométhane induit une augmentation marginale, qui est plus que compensée par deux effets: d'une part la réduction des émissions liées aux ventes de CO_2 biogénique et d'autre part la mise en place de méthodologies permettant de tenir compte plus précisément de la part des produits vendus effectivement ré-émis lors de leur utilisation par les clients.

Au total les émissions de scope 3 sont néanmoins en léger retrait et ce alors que les ventes sont en croissance significative.

Impact environnemental des transports

Transport activité Industriel Marchand

	2018	2019	2020	2021	2022
Kilomètres parcourus pour les livraisons de gaz sous forme liquide ou conditionnés en bouteilles (en millions de km)	601	596	559	593	590*
Estimation des émissions de CO_2 générées par le transport dans l'activité Industriel Marchand (en milliers de tonnes)	666	660	483	572	590*
Évolution de la distance parcourue par tonne de gaz industriel liquide livré (oxygène, azote, argon, gaz carbonique)[a] (tournée de livraison)	101,7	98,1	97,6	98,3	99,0
Estimation des kilomètres de transport par camion évités grâce aux unités ***on-site*** implantées chez les clients (en millions de km)	-58	-56	-103	-106	-146
Estimation des émissions de CO_2 évitées par ces unités ***on-site*** (en milliers de tonnes)	-59	-56	-104	-107	-155
Pourcentage de livraison des gaz de l'air et d'hydrogène par canalisation et par ***on-site***	85 %	85 %	85 %	86 %	87 %

(a) En kilomètre par tonne livrée pour l'activité Industriel Marchand. Base 100 en 2015.
* Indicateur vérifié par le vérificateur indépendant.

Transport activité Santé

	2018	2019	2020	2021	2022
Transport activité Santé à domicile					
Kilomètres parcourus (en millions de km)	181	187	173	148	148
Émissions de CO_2 associées (en milliers de tonnes)	35	34	30	29	28
Transport activité Gaz médicaux					
Kilomètres parcourus (en millions de km)	33	32	33	24	23
Émissions de CO_2 associées (en milliers de tonnes)	30	29	30	26	25
Total kilomètres parcourus activité santé (en millions de km)	214	219	206	172	171
Total émissions de CO_2 associées (en milliers de tonnes)	65	63	60	55	53

Reporting des émissions évitées

	2018	2019	2020	2021	2022
Émissions évitées grâce à l'optimisation de nos actifs (en millions de tonnes)	4,6	4,6	3,6	3,3	3,2
Émissions évitées pour améliorer l'empreinte énergétiquede nos clients (en millions de tonnes)	11	12,2	11,2	11,8	10,1
Total émissions évitées (en millions de tonnes) [(a)]	15,6	16,8	14,8	15,1	13,3*
Émissions évitées grâce à l'utilisation de l'hydrogène pour la désulfurisation des carburants (en millions de tonnes)				64,2	64,1
Total émissions évitées incluant les usages finaux (en millions de tonnes)				79,3	77,4

(a) Ces émissions évitées ne couvrent que les émissions évitées directement attribuables à l'optimisation des actifs d'Air Liquide et à l'usage par ses clients directs des solutions d'Air Liquide, à l'exclusion des émissions évitées induites au niveau des usages finaux.
* Indicateur vérifié par le vérificateur indépendant.

Les réductions d'émissions apportées aux clients du Groupe ont baissé par rapport à 2021, principalement du fait de la baisse de la fourniture d'oxygène à certains marchés.

Sur la base d'autres approches méthodologiques intégrant la baisse des émissions de noir de carbone grâce à l'utilisation de carburants à très basse teneur en soufre, et en attribuant ces émissions évitées à l'hydrogène utilisé pour la désulfurisation en raffinerie, les émissions évitées d'Air Liquide s'élèvent à 77,4 Mt CO_2 (Voir méthodologie dans le Document d'Enregistrement Universel 2022, page 434).

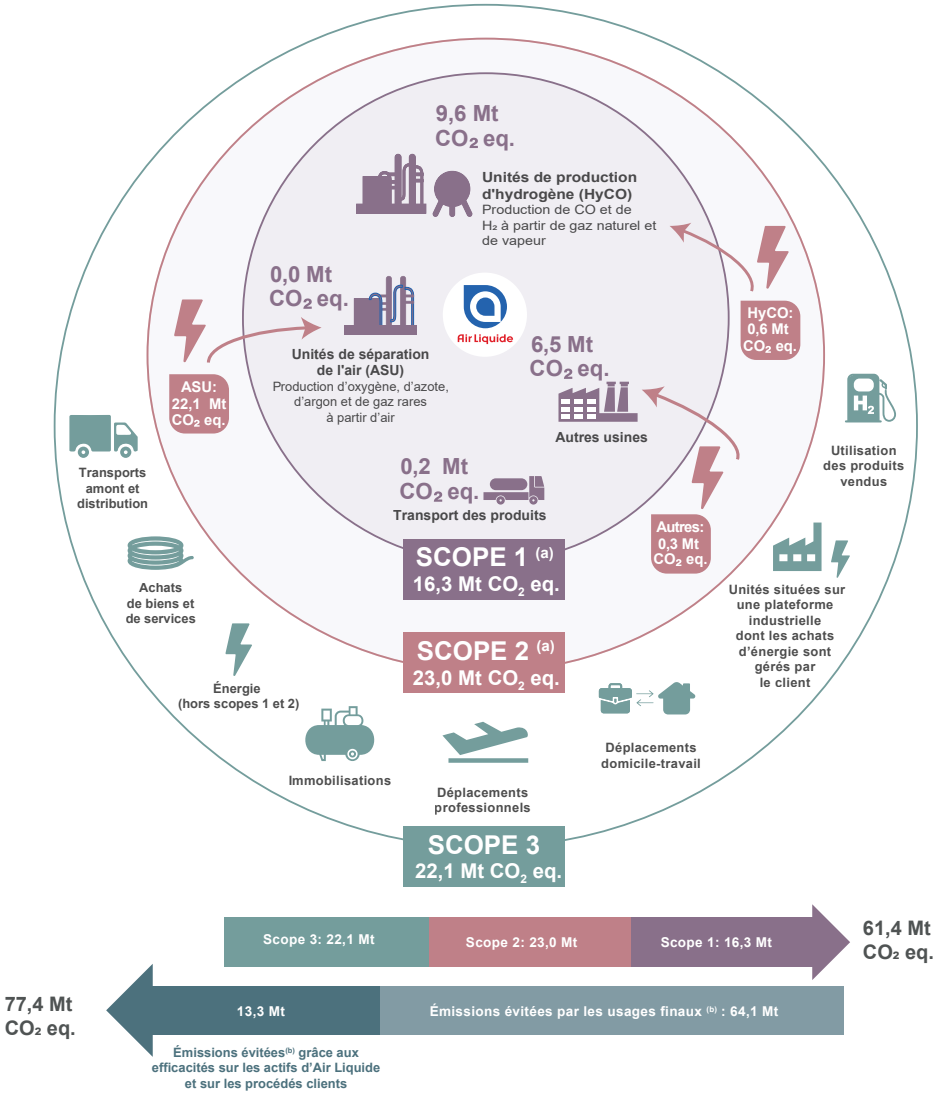

Les données présentées ont été arrondies au dixième.

Indicateurs énergie et efficacité concernant l'ensemble du Groupe

	2018	2019	2020	2021	2022
Consommation annuelle d'électricité (en GWh) (a)	36 265	35 687	36 089	40 731	42 994*
Part d'électricité consommée par le Groupe qui est renouvelable	17,0 %	15,8 %	16,5 %	16,8 %	17,5 %
Part d'électricité consommée par le Groupe issue de renouvelable, de nucléaire ou de gaz naturel	60,9 %	62,0 %	62,3 %	61,1 %	59,5 %
Consommation annuelle d'énergie thermique (en térajoules PCI) (b)	306 111	307 022	295 235	300 545	310 257(c)*
Évolution du volume de gaz de l'air produit par unité d'énergie consommée (e)	102,2	101,6	100,5	99,9	100,3*
Évolution de la production d'hydrogène par unité d'énergie consommée (d) (e)	99,8	100,1	99,9	98,0	95,6

(a) Intègre une part de vapeur et d'air comprimé achetés par le Groupe.
(b) PCI : Pouvoir Calorifique Inférieur, qui intègre le fait que l'énergie de vaporisation de l'eau dans le combustible n'est pas récupérée.
(c) Soit environ 86 182 GWh PCI.
(d) Hydrogène et monoxyde de carbone.
(e) Base 100 en 2015, cette efficacité peut être affectée par la fiabilité, la maintenance, le nombre d'arrêts, le nombre de démarrages et de montées en puissance progressive.
* Indicateur vérifié par le vérificateur indépendant.

Du fait du passage en 2021 à la méthodologie « base marché », les valeurs pour les années antérieures à 2020 ont été recalculées afin d'harmoniser la comptabilisation des sources d'électricité avec la méthodologie de calcul des émissions indirectes (scope 2) et la comparabilité des indicateurs. La variation d'efficacité pour la production d'hydrogène est principalement due à des arrêts pour maintenance ainsi qu'à de fortes variations de volumes selon les mois de l'année.

Consommation d'eau

	2018	2019	2020	2021	2022
Prélèvement annuel d'eau (estimation en millions de m³)	394	270	257	950 [(a)]	973*
Consommation annuelle d'eau (estimation en millions de m³) [(b)]	86	94	90	82	91*

(a) En 2021, un nouvel outil de reporting a été mis en place et de nouveaux critères de collecte introduits ; l'augmentation des quantités d'eau reportées, pour les prélèvements et les rejets par rapport aux années précédentes, résulte de l'inclusion d'un plus grand nombre de circuits ouverts, rendue possible par un reporting plus granulaire.
(b) Consommation d'eau nette, équivalant à la différence entre les quantités d'eau prélevées et rejetées.
* Indicateur vérifié par le vérificateur indépendant.

L'augmentation des quantités d'eau reportées en 2022 par rapport à 2021 est principalement liée aux acquisitions, et en particulier à la reprise des unités de production de Sasol.

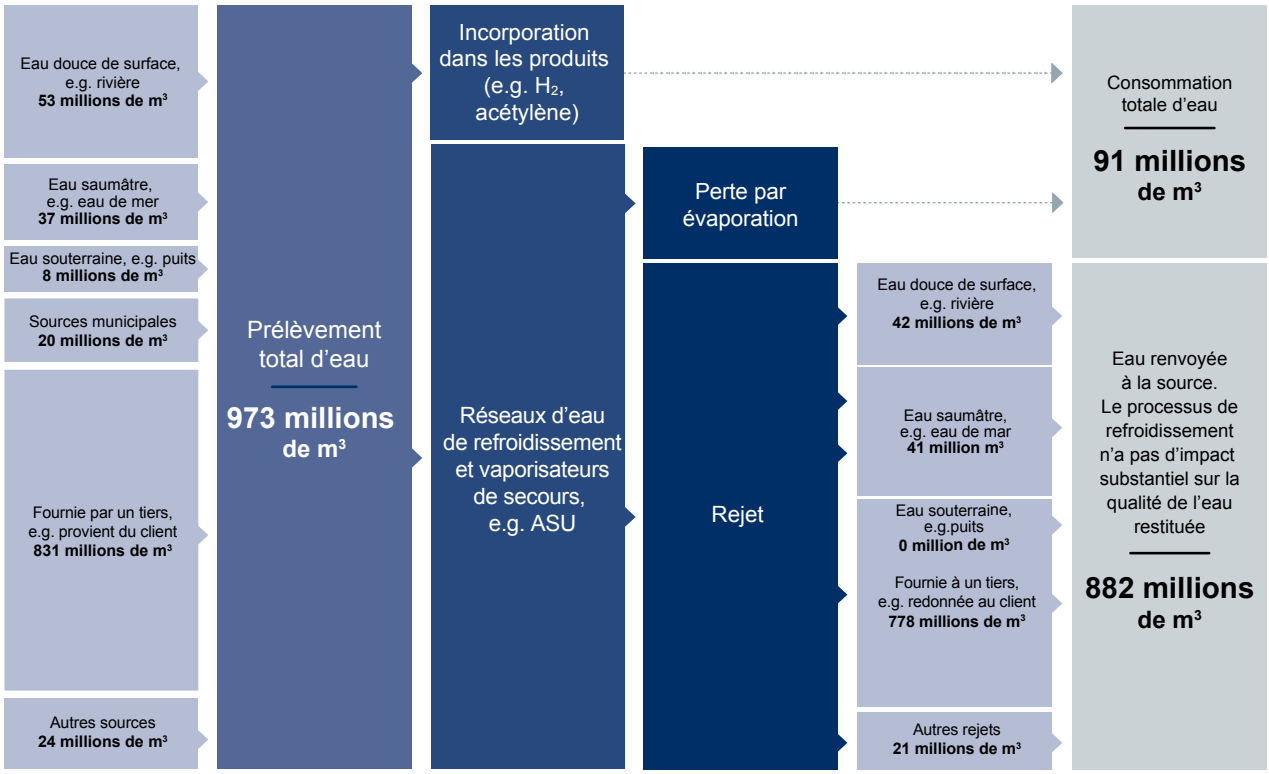

Déchets et co-produits

Rejets dans l'air et dans l'eau (en tonnes)

	2018	2019	2020	2021	2022
Rejets dans l'air : NOx (oxydes d'azote)	3 974	5 043	3 727	3 720	3 922
Rejets dans l'air : SOx (oxydes de soufre)	< 100	< 100	< 100	< 100	< 100
Rejets dans l'air de composés organiques volatils (COV) (estimation)	246	299	236	206	208
Rejets dans l'eau de matières oxydables	< 1 000	< 1 000	< 1 000	3 734	2 841
Rejets dans l'eau de matières en suspension	< 1 000	< 1 000	< 1 000	< 1 000	< 1 000

Déchets et co-produits

Air Liquide souhaite s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de son impact environnemental concernant les déchets. Dans ce but, en 2019, le reporting des déchets et coproduits a évolué pour obtenir une vision plus exhaustive des types de déchets générés et de leur gestion.

Cette approche se concentre sur les trois principales familles de déchets dangereux de chaque site, permettant d'avoir une meilleure appréciation des principaux impacts environnementaux liés aux déchets dans chaque localisation. Cette nouvelle approche est amenée à s'affiner dans les années à venir, afin de fournir une vision qui permettra de gérer plus efficacement cet impact environnemental au sein du Groupe.

Déchets dangereux principaux	% de sites l'ayant catégorisé comme l'une de leurs trois catégories de déchets dangereux principaux *	Mode de traitement	Volume concerné *
Huiles	72,7 %	Recyclage	82,7 %
Peintures et solvants	9,6 %	Incinération	60 %
Batteries	59 %	Recyclage	74 %

* Indicateur vérifié par le vérificateur indépendant.

Pour les déchets non dangereux, les principales familles de déchets sont : le métal, le papier, le bois et le plastique. Plus de la moitié des sites du Groupe assurent une collecte sélective de ces déchets. Le métal est recyclé à plus de 98 % dans l'ensemble des sites.

Déchets et coproduits non dangereux	2018	2019	2020	2021	2022
Quantité annuelle de chaux produite (équivalent extrait sec) par les unités de production d'acétylène (en tonnes)	25 380	31 247	27 966	31 281	23 298[d]
Dont % recyclé	> 90 %	> 90 %	>90 %	> 90 %	> 87 %
Déchets métalliques (en tonnes) [a]	61 680	20 632[b]	6 861[c]	11 755	8 450*
Dont % recyclé	> 99 %	> 99 %	> 99 %	> 99 %	> 99 %
Total des déchets et co-produits non dangereux (estimation en tonnes)	**87 060**	**51 879**	**34 827**	**43 036**	**31 748**

(a) Déchets métalliques non dangereux.
(b) Diminution en 2019 suite à la fin du nettoyage des bouteilles non utilisées d'Airgas.
(c) Diminution en 2020 suite au désinvestissement d'une usine et à une situation économique qui a conduit à retarder la mise au rebut des déchets métalliques.
(d) En 2022, une nouvelle méthodologie pour le calcul de la quantité de chaux générée par la production d'acétylène a été mise en œuvre. La diminution de la quantité de chaux par rapport aux années précédentes résulte de l'application de cette nouvelle méthode.
* Indicateur vérifié par le vérificateur indépendant.

Taxinomie européenne

En 2022, Air Liquide a identifié 17 activités éligibles à l'objectif d'atténuation du changement climatique sur 94 activités listées dans les actes délégués, la fabrication d'hydrogène étant la plus importante. Elles sont présentées dans les tableaux des pages 378 à 385 du Document d'Enregistrement Universel 2022.

Au 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires éligible à la Taxinomie (pour les deux objectifs environnementaux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique) s'élève à 5,2 milliards d'euros (équivalent à 17,5 % du chiffre d'affaires total consolidé).

Une activité éligible qui respecte les trois conditions suivantes et pour laquelle les exigences du règlement Taxinomie peuvent être documentées est dite « alignée » :
- elle contribue substantiellement à un ou plusieurs des objectifs environnementaux ;
- elle ne cause pas de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ;
- elle est exercée dans le respect de garanties minimales.

Au 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires aligné avec la Taxinomie (pour les deux objectifs environnementaux considérés par la Taxinomie européenne) s'élève à 0,3 milliard d'euros (équivalent à 1,2 % du chiffre d'affaires total consolidé et à 6,6 % du chiffre d'affaires éligible). Les activités éligibles non alignées sont soit des activités qui ne satisfont pas à l'une des conditions mentionnées ci-dessus, soit pour lesquelles la conformité ne peut pas être documentée de façon raisonnable, principalement en raison d'un manque d'orientations suffisantes sur l'alignement ou de la difficulté à collecter les données requises avec la granularité exigée.

Le chiffre d'affaires des activités qui ne sont pas couvertes par la Taxinomie, dites « non éligibles », s'élève à 24,7 milliards d'euros (équivalent à 82,5 % du chiffre d'affaires total consolidé) et comprend notamment la fabrication d'oxygène, les gaz médicaux et les soins de santé à domicile. En effet, les activités dérivées de la production des gaz de l'air, incluant les activités mentionnées précédemment, n'entraînent quasiment pas d'émissions directes de gaz à effet de serre.

Ces ratios concernant le chiffre d'affaires reflètent la situation des unités de production existantes. Or, d'ici à 2035, Air Liquide va investir environ 8 milliards d'euros pour servir les marchés de l'hydrogène bas carbone et renouvelable. Ces investissements commencent à être réalisés dans le cadre du plan stratégique ADVANCE, qui prévoit également 8 milliards d'euros d'investissement pour la transition énergétique, ce qu'illustre la part des dépenses d'investissement alignées parmi les dépenses d'investissement éligibles qui s'établit à 30,0 % au 31 décembre 2022.

Les indicateurs clés de performance (« ICP ») de la Taxinomie

Les tableaux présentés dans la section sur la Taxinomie européenne du Document d'Enregistrement Universel 2022 correspondent aux activités recensées pour les objectifs d'atténuation au changement climatique. Aucune activité n'a été identifiée comme éligible à l'objectif d'adaptation au changement climatique.

Le tableau ci-dessous résume les ratios d'éligibilité et d'alignement pour chacun des indicateurs clés de performance de la Taxinomie. Les tableaux détaillés sont présentés dans le Document d'Enregistrement Universel 2022 de la page 378 à la page 385.

Part (en %)	Chiffre d'affaires	Dépenses d'investissement	Dépenses opérationnelles
ICP - Activités éligibles	17,5 %	9,2 %	9,0 %
ICP - Activités alignées	1,2 %	2,8 %	2,5 %
Ratio des activités alignées/éligibles	**6,6 %**	**30,0 %**	**27,7 %**

Indicateurs ressources humaines

Effectifs du Groupe [a]

Effectifs	2018	2019	2020	2021	2022
Effectifs Groupe	**66 000**	**67 200**	**64 445**	**66 436**	**67 109***
dont femmes	17 300	17 500	17 242	18 324	18 738*
en %	26 %	26 %	27 %	28 %	28 %
dont hommes	48 700	49 700	47 203	48 112	48 370*
en %	74 %	74 %	73 %	72 %	72 %
Entrées dans le Groupe [b]	16,5 %	17,4 %	11,1 %	20,0 %	21,1 %
Sorties du Groupe [c]	15,2 %	16,4 %	19,7 %	17,7 %	20,2 %
% des salariés ayant donné leur démission au cours de l'année [d]	8,0 %	7,5 %	5,8 %	9,6 %	10,3 %

(a) Salariés sous contrat hors intérimaires.
(b) Recrutement ou intégration liée aux acquisitions. Le pourcentage est calculé sur l'effectif au 31 décembre de l'année précédente.
(c) Retraites, démissions, licenciements (environ 20 % des sorties), sorties liées aux cessions. Le pourcentage est calculé sur l'effectif au 31 décembre de l'année précédente.
(d) Calculé sur l'effectif au 31 décembre de l'année précédente.
* Indicateur vérifié par le vérificateur indépendant.

Indicateurs ressources humaines concernant l'ensemble du groupe

	2018	2019	2020	2021	2022
Parité et diversité					
Mixité					
% de femmes parmi les ingénieurs et cadres (IC)	29 %	29 %	30 %	31 %	31,5% [a]*
% de femmes parmi les IC embauchés dans l'année	36 %	38 %	36 %	38 %	38 %*
% de femmes parmi les salariés considérés comme hauts potentiels	41 %	41 %	43 %	46 %	47 %
% de femmes sur l'ensemble des positions définies comme « Cadres dirigeants »	19 %	19 %	21 %	24 %	24,8 %
Nombre de nationalités					
Parmi les expatriés	49	55	51	48	65
Parmi les cadres dirigeants	30	34	34	35	35
Parmi les salariés considérés comme hauts potentiels	53	55	55	53	57
Nombre de nationalités parmi les cadres dirigeants/Nombre des pays dans lesquels le Groupe est présent	38 %	43 %	44 %	47 %	48 %
Formation					
% des frais de formation dans la masse salariale	Env. 2 %	Env. 2 %	Env. 1 %	Env. 1 %	Env. 1 %
Nombre moyen de jours de formation par salarié et par an (ordre de grandeur)	2,7 jours	3,0 jours	2,1 jours	2,7 jours [h]	3,2 jours [b]
% de salariés ayant bénéficié d'au moins une formation dans l'année (ordre de grandeur)	63 %	70 %	65 %	74 %	74 %
Suivi de la performance					
% de salariés ayant eu un entretien annuel d'appréciation avec leur hiérarchie au cours de l'année	80 %	78 %	83 %	83 %	78 %*
% de salariés ayant eu un entretien de carrière avec la DRH au cours de l'année	13 %	14 %	12 %	13 %	13 %
Rémunération					
% de salariés ayant une part variable individuelle dans leur rémunération	53 %	56 %	59 %	60 %	59 %
Absentéisme					
Taux d'absentéisme des salariés d'Air Liquide (estimation)	2,3 %	2,1 %	1,9 %	1,4 %	1,5 %

	2018	2019	2020	2021	2022
Fidélité des collaborateurs					
Ancienneté moyenne dans le Groupe	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans
Taux de fidélisation parmi les ingénieurs et cadres sur une année [c]	93 %	93 %	95 %	93 %	92 %
Performance sociale					
% de personnes en situation de handicap [d]	1,1 %	1,2 %	1,2 %	1,2 %	2,6 %
% de salariés ayant accès à une structure de représentation/ dialogue/concertation	86 %	80,4 %[e]	81 %	82 %	86 %
% d'employés ayant participé à une enquête d'engagement interne (*MyVoice*) au cours de l'année [f]	36 %	74 %	80 %	83 %	77 %
Participation des collaborateurs au capital					
% du capital détenu par des collaborateurs du Groupe [g]	1,7 %	1,7 %	1,7 %	1,9 %	2,0 %
% de collaborateurs du Groupe actionnaires de L'Air Liquide S.A.	43 %	40 %	40 %	48 %	46 %

(a) La part des femmes parmi les « Ingénieurs et Cadres » est arrondie par tranche de 0,5 %.
(b) Soit 24 heures par an suivant la comptabilisation en heures (base : 1 journée = 7,5 heures), ne tient pas compte des formations si celles-ci ne totalisent pas un minimum d'une journée (par exemple, e-learning).
(c) Ce taux est calculé de la façon suivante : 100 % - (Nombre de démissions parmi les ingénieurs et cadres/Nombre total d'ingénieurs et cadres).
(d) Pour les pays où la réglementation permet de communiquer ces données.
(e) Baisse en 2019 liée à l'acquisition de nouvelles entités n'ayant pas de structures en place.
(f) Mise en place de My Voice en 2020. Les années antérieures représentent le pourcentage de collaborateurs qui ont participé à une enquête d'engagement sur les trois dernières années.
(g) Au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce de la législation française.
(h) Le chiffre rapporté en 2021 était erroné, un nouveau calcul a permis de le corriger.
* Indicateur vérifié par le vérificateur indépendant.

Engagement et formation des collaborateurs

Les « Sustainability Ambassadors » s'engagent à mener des initiatives locales pour sensibiliser les collaborateurs et leur partager les meilleures pratiques en matière de développement durable. En 2022, leurs actions ont couvert des domaines tels que la réduction ou le recyclage des déchets et la diminution des émissions de CO_2, entre autres.

Initiatives in 2022

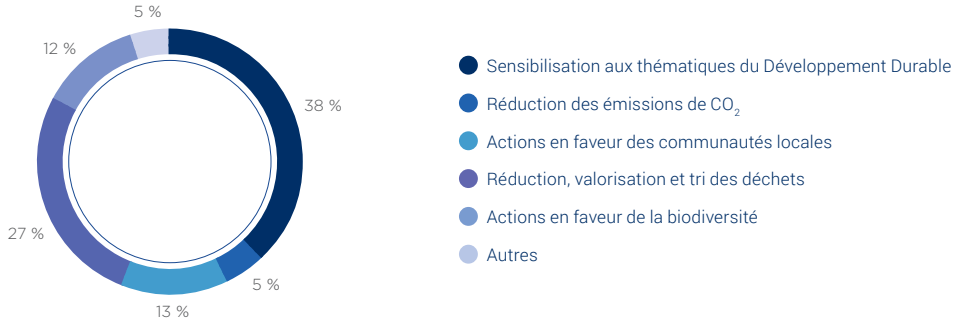

Afin de former les collaborateurs aux objectifs de développement durable annoncés par le Groupe, Air Liquide University a lancé des modules de formation sur les thèmes de la transition énergétique, de l'innovation et de l'économie circulaire.

Formations en 2022

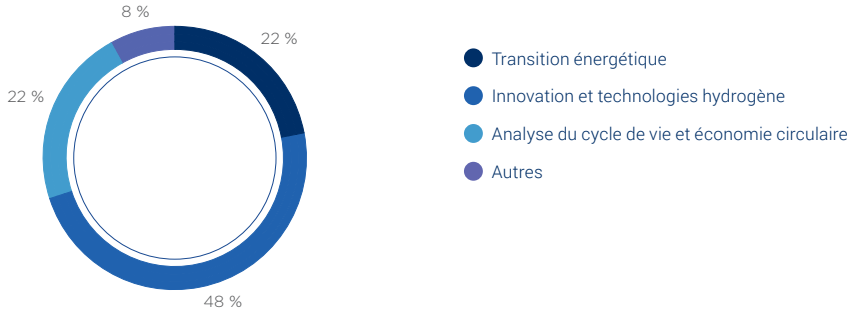

Notre engagement en faveur du développement durable et des droits de l'homme

Air Liquide est signataire depuis 2014 du Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact), qui invite les entreprises à s'engager volontairement et publiquement à respecter ses Dix principes relatifs aux droits de l'homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte anticorruption. Air Liquide contribue par ses activités, son engagement et ses actions environnementales et sociales à certains Objectifs de Développement Durable (ODD) que l'Organisation des Nations Unies a mis en place pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous à horizon 2030. Le schéma ci-dessous illustre la contribution du Groupe aux ODD. Les numéros de pages renvoient au Document d'Enregistrement Universel 2022.

Engagements Air Liquide

Les dix principes du global compact des Nations Unies

Droits de l'Homme

1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relative aux droits de l'Homme
2. Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme

Normes internationals du travail

3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
4. Contibuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
5. Contibuer à l'abolition effective du travail des enfants
6. Contibuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi.

Environnement

7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement
8. Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Lutte contre la corruption

10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Les référentiels de reporting extra-financier

Air Liquide est convaincu que c'est par le dialogue actif que les grands défis de notre société pourront être relevés. C'est pourquoi Air Liquide est un membre actif de la TCFD (Task Force on Climate-related Disclosures), un groupe de travail réunissant investisseurs institutionnels, cabinets d'audit et sociétés cotées, dont le but est de formuler des recommandations sur les informations à fournir, sur une base volontaire, relatives aux risques financiers liés aux changements climatiques. Air Liquide a également déclaré son soutien à la TCFD.

Le Sustainability Accounting Standards Board (SASB) est un organisme sans but lucratif créé en 2011 qui établit des standards de reporting en matière de développement durable, par secteur industriel. Pour établir ses normes, le SASB tient compte des éléments suivants : l'environnement ; le capital social ; le capital humain ; l'innovation et le modèle économique ; ainsi que le leadership et la gouvernance.

La Global Reporting Initiative, ou GRI, est un organisme international indépendant qui aide les entreprises, les gouvernements et les organisations à comprendre et à communiquer sur leur impact sur le changement climatique, les droits de l'Homme ou encore la corruption. La GRI fournit aux entreprises un cadre de référence pour la production de rapports sur le développement durable qui accorde la même importance aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Le référentiel de la GRI (« GRI Standards ») est largement adopté dans le monde entier.

Les lecteurs peuvent consulter les tables de concordance des référentiels de reporting extra-financier dans le chapitre 5 du Document d'Enregistrement Universel 2022.

« Dans son rapport de Développement Durable 2022, Air Liquide met en lumière, par ses actions, son engagement pour un avenir durable. Notre dynamique pour atteindre nos objectifs est forte et nous prenons des mesures concrètes pour contribuer positivement au respect de l'environnement et à la société toute entière. »

Ashutosh Misra
Group VP Développement Durable

BROCHURE ADVANCE

DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

PLAN DE VIGILANCE

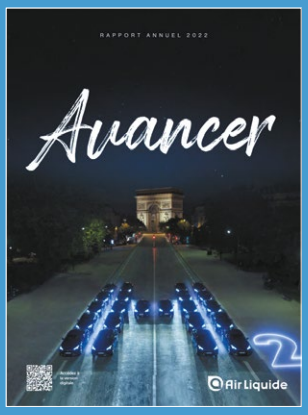

RAPPORT ANNUEL

ET EN LIGNE

www.airliquide.com

linkedin.com/company/airliquide

@AirLiquideGroup

Édité par la Direction du Développement Durable du groupe Air Liquide, 75 quai d'Orsay, 75007 Paris, France Directeurs de la publication : Fabienne Lecorvaisier et Ashutosh Misra. Responsables de la rédaction : Brooke Wolters et Marie Lapierre.

Crédits photos par ordre d'apparition : couverture : GettyImages/Daniel Balakov, p.2 : Mourad Mokrani, p.8 : Mourad Mokrani, p.10 : Adrien Daste p.12 : Adrien Daste, p.14 : Ben Bergh/ CAPA Pictures, p.15 : Adrien Daste, p.16: James Bastable, p. 17 : Air Liquide, p.19 : Halfpoint Images, p.20 : Sophie Loubaton / CAPA Pictures, p. 21 : CAPA/Sylvain Cherkaoui, p.22 : Thomas Barwick, p.25 : Mourad Mokrani, p.24 : Air Liquide, p.26 : Magdalena Kasjaniuk, p.27 : Airgas, p.29: GettyImages/momcilog, p.29 : GettyImages/Dean Hindmarch, p.29 : Adrien Daste.

IMPRIM'VERT®

PEFC 10-31-2816 / Certifié PEFC

Imprimé par Handiprint, une société de travail adapté, qui emploie 120 personnes en situation de handicap, sur du papier PEFC issu de forêts gérées durablement.

Conçu et réalisé par **Emperor**

emperor©

Certified B Corporation

Air Liquide est un leader mondial des gaz, technologies et services pour l'industrie et la santé. Présent dans 73 pays avec environ 67 100 collaborateurs, le Groupe sert plus de 3,9 millions de clients et de patients. Oxygène, azote et hydrogène sont des petites molécules essentielles à la vie, à la matière et à l'énergie. Elles incarnent le territoire scientifique d'Air Liquide et sont au coeur du métier du Groupe depuis sa création en 1902.

75, quai d'Orsay
75007 Paris,
France

airliquide.com